

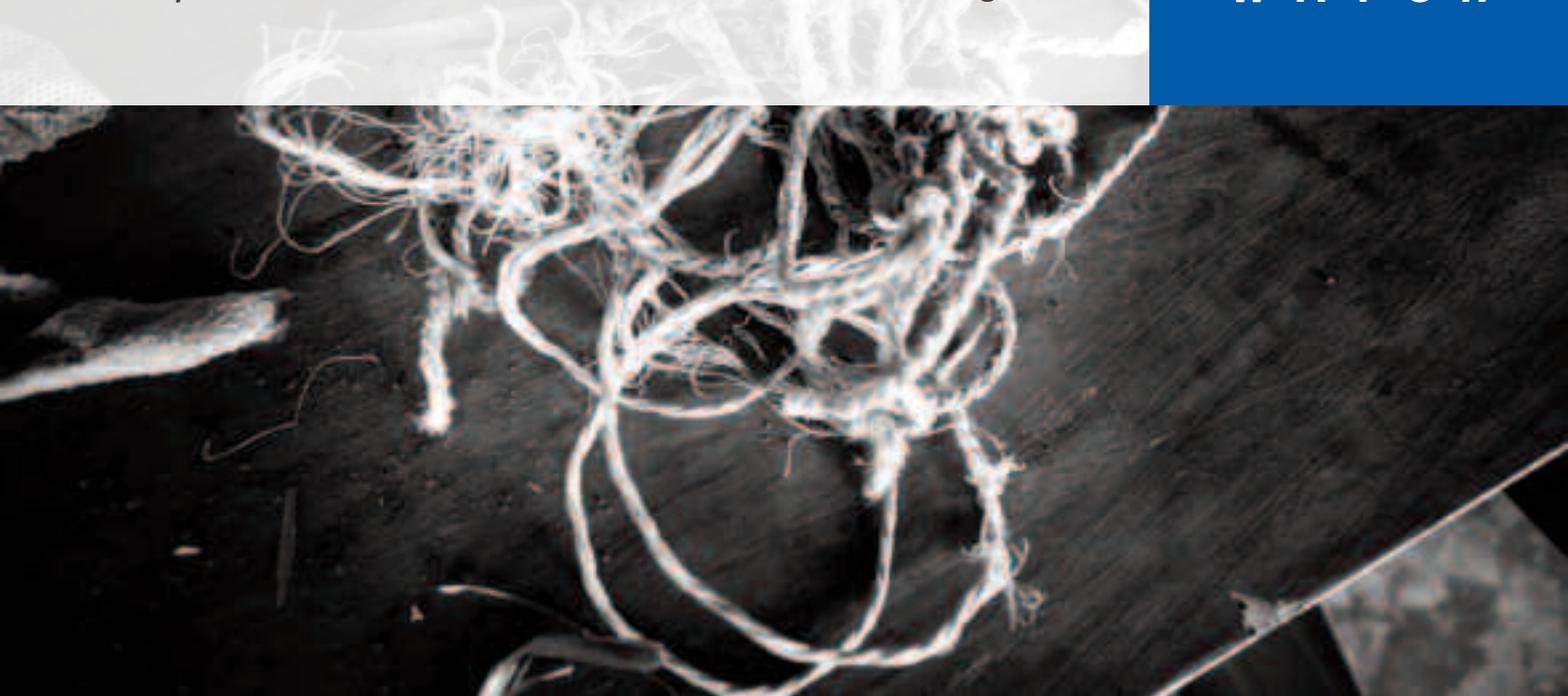


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les massacres de Noël

Attaques de la LRA contre les civils dans le nord du Congo

H U M A N
R I G H T S
W A T C H





Les Massacres de Noël

**Attaques de la LRA contre les civils dans
le nord du Congo**

Copyright © 2009 Human Rights Watch
All rights reserved.
Printed in the United States of America
ISBN: 1-56432-440-0
Cover design by Rafael Jimenez

Human Rights Watch
350 Fifth Avenue, 34th floor
New York, NY 10118-3299 USA
Tel: +1 212 290 4700, Fax: +1 212 736 1300
hrwnyc@hrw.org

Poststraße 4-5
10178 Berlin, Germany
Tel: +49 30 2593 06-10, Fax: +49 30 2593 0629
berlin@hrw.org

Avenue des Gaulois, 7
1040 Brussels, Belgium
Tel: + 32 (2) 732 2009, Fax: + 32 (2) 732 0471
hrwbe@hrw.org

64-66 Rue de Lausanne
1202 Geneva, Switzerland
Tel: +41 22 738 0481, Fax: +41 22 738 1791
hrwgva@hrw.org

2-12 Pentonville Road, 2nd Floor
London N1 9HF, UK
Tel: +44 20 7713 1995, Fax: +44 20 7713 1800
hrwuk@hrw.org

27 Rue de Lisbonne
75008 Paris, France
Tel: +33 (1)43 59 55 35, Fax: +33 (1) 43 59 55 22
paris@hrw.org

1630 Connecticut Avenue, N.W., Suite 500
Washington, DC 20009 USA
Tel: +1 202 612 4321, Fax: +1 202 612 4333
hrwdc@hrw.org

Web Site Address: <http://www.hrw.org>



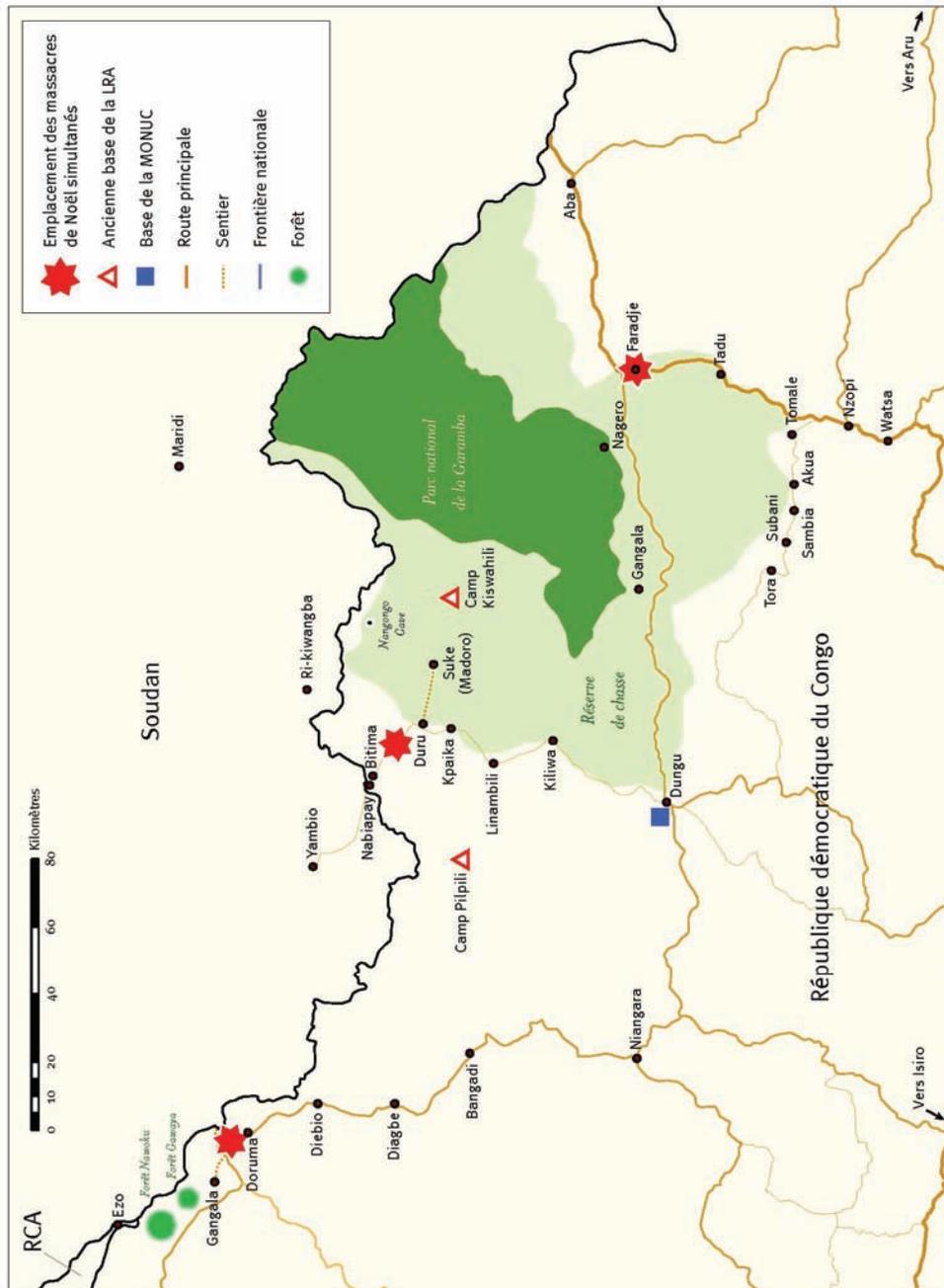
Les Massacres de Noël

Attaques de la LRA contre les civils dans le nord du Congo

Carte 1: République démocratique du Congo	1
Carte 2: Emplacements des massacres de Noël	2
Carte 3: Villages attaqués par la LRA dans la région de Doruma	3
I. Résumé	4
II. Recommandations	9
III. Méthodologie	12
IV. Contexte	13
La guerre dans le nord de l'Ouganda	13
La justice et les efforts de paix	15
La LRA se prépare à poursuivre la guerre	17
Actions de la MONUC et de l'armée congolaise contre la LRA	19
Droit international humanitaire	20
V. Attaques contre des civils de septembre à novembre 2008	22
Meurtres et enlèvements	24
Protection insuffisante	28
VI. Les massacres de Noël	31
L'opération « Coup de tonnerre »	31
Meurtres de décembre 2008 et janvier 2009	32
Attaques au Sud-Soudan	45
Délivrance et reddition	45
VII. La vie avec la LRA : Les enfants parlent	46
VIII. La réponse de la LRA	51

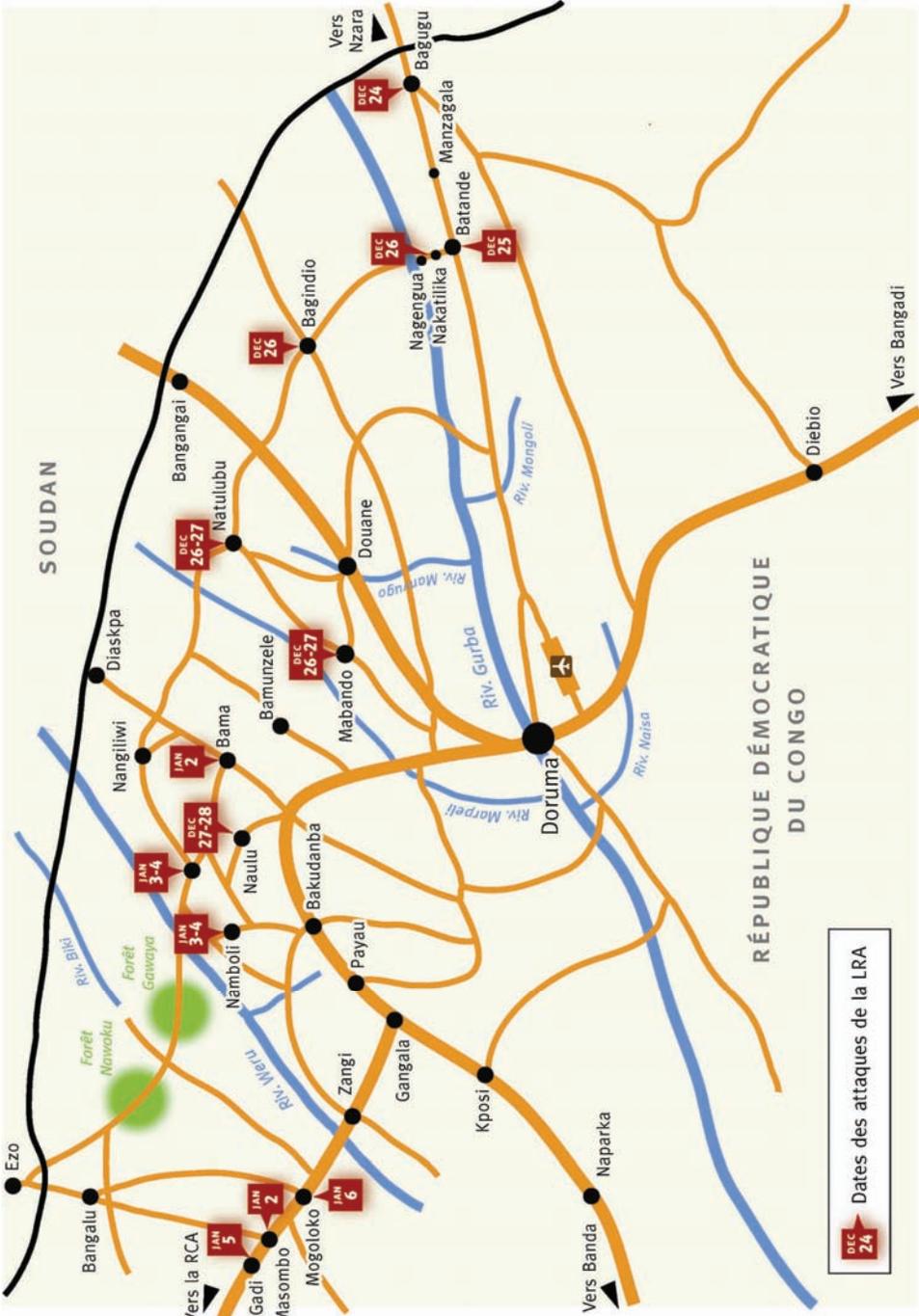
IX. Les actions internationales récentes contre la LRA.....	53
L'échec du processus de paix.....	53
Les États-Unis.....	54
Les Nations Unies.....	56
Remerciements	60
Annexe I: Civils tués par la LRA pendant la période de Noël.....	61
Annexe II: Civils tués par la LRA lors de la première vague d'attaques	67
Annexe III: Enfants enlevés par la LRA	69
Annexe IV: Adultes enlevés par la LRA à Faradje et aux environs	72

Carte 2: Emplacements des massacres de Noël



Carte 3: Villages attaqués par la LRA dans la région de Doruma

Décembre 2008 à janvier 2009



© 2009 John Emerson

I. Résumé

Les LRA faisaient vite pour tuer. Ça ne leur a pas pris très longtemps et ils ne disaient rien pendant qu'ils le faisaient. Ils ont tué les 26. J'étais horrifié. Je connaissais tous ces gens. Ils étaient ma famille, mes amis, mes voisins. Quand ils ont eu fini, je me suis échappé et je suis rentré chez moi, où je me suis assis en tremblant de partout.

— Un homme de 72 ans qui s'est caché dans les buissons et a vu les combattants de la LRA tuer sa famille le jour de Noël à Batande, près de Doruma. Il est l'une des rares personnes encore vivantes dans son village.

Je pleure chaque jour pour elle. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est que de vous faire enlever votre fille. Ça me rend malade quand je pense à ce qu'ils [les LRA] pourraient lui faire dans la brousse. Je ne sais pas si je la reverrai un jour, ni même si elle est encore vivante.

— Une mère dont la fille de 13 ans a été enlevée par la LRA en septembre 2008.

Fin décembre 2008 et jusqu'en janvier 2009, l'Armée de résistance du seigneur (« *Lord's Resistance Army* », ou LRA) a tué brutalement plus de 865 civils et enlevé au moins 160 enfants dans le nord de la République démocratique du Congo (RDC). Les combattants de la LRA ont massacré leurs victimes à coups de machettes ou de haches, ou leur ont fracassé le crâne avec des gourdins et de lourds bâtons. Dans certains lieux de ces attaques, peu de personnes ont survécu.

Les pires attaques se sont déroulées sur une période de 48 heures à Noël, dans des endroits distants d'environ 250 kilomètres dans les zones de Doruma, Duru et Faradje du district du Haut-Uélé, dans le nord du Congo. Les combattants de la LRA ont attendu la période des festivités de Noël les 24 et 25 décembre pour perpétrer leurs attaques dévastatrices, choisissant apparemment un moment où ils trouveraient le nombre maximum de personnes rassemblées. Les meurtres ont eu lieu non seulement au Congo mais aussi dans des parties du Sud-Soudan, où des types similaires d'armes et de méthodes ont été utilisés.

Les massacres de Noël au Congo s'inscrivent dans une longue pratique d'exactions et d'atrocités horribles de la part de la LRA. Avant de transférer ses opérations au Congo en 2006, la LRA était basée en Ouganda et dans le Sud-Soudan où les combattants de la

LRA ont aussi tué, violé et enlevé des milliers de civils. Quand la LRA est passée au Congo, ses combattants se sont d'abord abstenus de prendre pour cible les Congolais, mais en septembre 2008 la LRA a commencé sa première vague d'attaques, apparemment pour punir les communautés locales qui avaient aidé des déserteurs de la LRA à s'échapper. La première vague d'attaques en septembre, ainsi que les massacres de Noël, ont entraîné la mort de plus de 1 033 civils et l'enlèvement d'au moins 476 enfants.

Les meurtres commis par la LRA n'ont pas cessé depuis les massacres de Noël. Human Rights Watch continue à recevoir régulièrement des informations faisant état de meurtres et d'enlèvements commis par la LRA, qui maintiennent les civils dans la terreur. Selon les Nations Unies, plus de 140 000 personnes ont fui leurs maisons depuis fin décembre 2008 pour chercher refuge ailleurs. De nouvelles attaques et la fuite des civils sont signalées chaque semaine. Dans certaines zones, les gens ont peur de se rassembler car ils pensent que la LRA pourrait choisir de tels moments pour frapper, comme elle l'a fait avec une efficacité si dévastatrice au moment de Noël.

Même selon les critères habituels de la LRA, les massacres de Noël au Congo ont été particulièrement brutaux. Les combattants de la LRA ont frappé vite et sans bruit, encerclant leurs victimes alors qu'elles partageaient leur repas de Noël dans le village de Batande, ou alors qu'elles étaient réunies pour un concert le jour de Noël à Faradje. Dans le village de Mabando, les forces de la LRA ont cherché à tuer le plus grand nombre de personnes en attirant leurs victimes vers un lieu central, faisant jouer la radio et forçant leurs victimes à chanter et à appeler les autres pour qu'ils viennent à la fête. Dans la plupart des attaques, ils ont ligoté leurs victimes, les ont dépouillées de leurs vêtements, ont violé les femmes et les filles, puis tué leurs victimes en leur fracassant le crâne. En deux occasions, les attaquants ont tenté de tuer de jeunes enfants de trois ans en leur dévissant la tête. Souvent, les quelques villageois survivants sont restés en vie seulement parce que leurs assaillants les croyaient morts.

La nature généralisée et pratiquement simultanée des attaques ainsi que les moyens similaires employés pour tuer les victimes indiquent une opération coordonnée menée sous les ordres d'une structure de commandement unique. Les combattants de la LRA faits prisonniers, interrogés par Human Rights Watch, ont déclaré que le dirigeant de la LRA, Joseph Kony, avait lui-même ordonné les attaques contre les civils à partir de septembre 2008, à un moment où Kony promettait encore de signer les accords de paix. Un porte-parole de la LRA contacté par Human Rights Watch a nié toute responsabilité dans les attaques, disant qu'elles avaient été le fait de soldats ougandais se prétendant combattants de la LRA. Human Rights Watch n'a relevé aucune preuve à l'appui de cette affirmation.

Au regard du droit international, les individus qui commettent, ordonnent ou organisent des meurtres, des viols, des actes de torture, des enlèvements et l'utilisation d'enfants soldats pendant un conflit armé sont responsables de crimes de guerre.

Les attaques de la LRA ont eu lieu 10 jours après que les forces armées ougandaises et congolaises ont déclenché une opération militaire conjointe contre la LRA, qui a commencé par un bombardement aérien du principal camp de la LRA dans le Parc national de la Garamba. Lorsqu'ils ont été attaqués précédemment dans le nord de l'Ouganda et au Sud-Soudan, les combattants de la LRA ont utilisé des méthodes brutales similaires contre les populations environnantes, faisant subir des représailles aux civils au lieu de s'attaquer aux forces ennemies.

Trois dirigeants actuels de la LRA, dont Kony, sont sous le coup de mandats d'arrêt, délivrés par la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en Ouganda. Depuis 2006, Kony a pris part à des négociations de paix prolongées avec l'Ouganda, soutenant que les mandats de la CPI étaient un obstacle à la paix et devraient être annulés. Cependant, il existe des preuves que pendant les négociations de paix la LRA reconstruisait et reconstituait ses forces.

Après que Kony se soit abstenu à plusieurs reprises de signer un accord de paix qu'il avait indiqué vouloir approuver, l'Ouganda, le Congo et le Sud-Soudan ont organisé une offensive militaire conjointe contre la LRA. Les Etats-Unis ont fourni à cette opération un soutien important en matière de renseignements, d'organisation, de technique et de logistique. Lorsque Kony a refusé encore une fois de signer l'accord de paix fin novembre 2008, l'offensive militaire a été déclenchée.

Le 14 décembre, l'opération conjointe a débuté par une attaque aérienne surprise contre le principal camp de la LRA dans le Parc national de la Garamba. Kony avait quitté inopinément le camp peu de temps avant l'attaque, ce qui lui a évité d'être blessé et lui a permis d'organiser les opérations ultérieures de la LRA. Les combattants de la LRA se sont dispersés en plusieurs groupes et se sont redéployés pour attaquer des villes et des villages dans des zones proches du parc national. Comme ils se dispersaient, il est devenu plus difficile pour la force conjointe de les localiser et d'empêcher leurs attaques. Les organisateurs de l'opération conjointe ont expliqué à Human Rights Watch qu'ils avaient tenté de protéger les femmes et les enfants détenus par la LRA, dont beaucoup se trouvaient dans un autre camp, mais que les troupes prévues pour cela sont arrivées tard à cause du mauvais temps et que d'autres complications ont retardé le transport aérien. Les organisateurs n'ont pas établi de plans d'urgence suffisants dans l'éventualité où leur premier plan échouerait et les forces

militaires n'étaient pas préparées quand la LRA a commencé ses attaques dévastatrices contre les zones civiles avoisinantes les 24 et 25 décembre.

La force de maintien de la paix des Nations Unies au Congo, la MONUC, n'a pas participé à l'organisation de l'opération conjointe et n'a été prévenue que tardivement. Avec seulement 200 soldats environ dans la zone qui étaient prévus pour apporter un soutien logistique à l'armée congolaise —et non pour protéger les civils— les forces de la MONUC étaient trop peu nombreuses et trop mal équipées pour aider les civils qui se faisaient attaquer. Le 22 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le renouvellement du mandat de la MONUC pour un an de plus, et a augmenté ses effectifs de 3 000 casques bleus, ce qui porte leur nombre total à près de 20 000. Le Conseil a demandé à la MONUC de donner la plus haute priorité à ses opérations dans les provinces du Kivu, dans l'est du Congo, demande qui selon les fonctionnaires de la MONUC a entravé le déplacement de leur troupes et de l'équipement nécessaires dans la zone où se déroulaient les attaques de la LRA.

Néanmoins, l'augmentation des effectifs était importante et pouvait fournir des possibilités supplémentaires pour aider les civils en danger d'autres attaques de la LRA, pourtant aucune troupe ne sont encore arrivées au moment où nous rédigeons ce rapport. Le 3 février, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déploré le manque de réponse de la part des nations qui fournissent des troupes à la demande de 3 000 soldats de maintien de la paix supplémentaires. Avec seulement des promesses minimales et aucune nouvelle troupe sur le terrain, la MONUC n'a pas de capacité supplémentaire pour protéger les civils dans le Haut-Uélé et la mission continue à lutter pour répondre aux défis urgents de protection.

Étant donné le passé de la LRA consistant à se retourner contre les civils quand elle est attaquée, les gouvernements conduisant l'opération militaire —l'Ouganda, le Congo et le Sud-Soudan— auraient dû prendre des mesures plus fortes pour protéger les civils de cette zone contre les représailles de la LRA. Ils auraient aussi dû donner une plus haute priorité à la libération des enfants et des adultes qui sont encore aux mains de la LRA. À la fin janvier, près de six semaines après les opérations militaires, 114 personnes seulement ont été secourues, sur les quelques 600 que détiendraient la LRA. Des chiffres plus élevés présentés par les autorités du gouvernement ougandais à propos des personnes secourues n'ont pas pu être vérifiés.

Pour minimiser d'autres dommages infligés aux civils, les forces engagées dans l'opération militaire conjointe devraient de toute urgence donner la priorité à la protection des civils et coordonner leurs efforts avec la MONUC. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit donner des

directives et des ressources supplémentaires, notamment d'autres moyens logistiques, à la MONUC et à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour leur permettre de protéger les civils en danger d'être attaqués par la LRA.

Les mandats d'arrêt de la CPI contre les commandants de la LRA sont toujours en suspens. Fin janvier, le commandant en second de la LRA, Okot Odhiambo, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI, a contacté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en exprimant le souhait de se rendre avec un nombre inconnu de ses combattants. Au moment où nous écrivons, il ne l'avait pas encore fait. Tout suspect de la CPI qui est capturé ou qui se rend volontairement au cours des opérations militaires contre la LRA devrait être envoyé à la CPI pour être jugé.

Selon les dernières informations à la mi février, la LRA continuait d'attaquer des villages et de tuer des civils. Le 9 février, John Holmes, Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, est arrivé à Doruma, une petite ville dévastée par les massacres de Noël où aucun soldat de maintien de la paix de l'ONU n'a encore été déployé et où une assistance humanitaire minimale est parvenue à la population persécutée. Il a été accueilli par un petit groupe de citoyens locaux désespérés, dont l'un brandissait une pancarte disant : « Nous rions pour nous empêcher de pleurer ».

II. Recommandations

Aux gouvernements de la RD Congo, de l'Ouganda et du Sud-Soudan

- Coordonner avec la MONUC tous les efforts pour protéger les civils, secourir les personnes enlevées et obtenir la reddition des combattants de la LRA.
- Au cours des opérations militaires contre la LRA, faire de la protection des civils et de la libération des personnes enlevées une priorité. Déployer des troupes selon les besoins pour protéger les populations civiles contre les représailles de la LRA.
- Etablir des points d'accueil à proximité des positions de la LRA pour qu'il soit plus facile aux combattants de se rendre et aux personnes enlevées qui s'échappent de trouver de l'aide, en évitant les zones peuplées où des habitants hostiles pourraient les attaquer. Remettre les enfants capturés ou évadés aussitôt que possible aux autorités compétentes, telles que l'UNICEF et les organisations non gouvernementales locales et internationales appropriées chargées de réunir les enfants avec leurs familles et de fournir un soutien psychosociologique.
- Remettre à la Cour pénale internationale les dirigeants de la LRA qui se rendent ou qui sont capturés, et qui sont recherchés par la CPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

A la MONUC

- Coopérer avec les forces armées congolaises, ougandaises et sud-soudanaises pour établir un quartier général des tactiques qui se consacre à la protection des civils, à la délivrance des personnes enlevées, à l'obtention de la reddition des combattants de la LRA, et à la capture des dirigeants de la LRA recherchés par la CPI. Fournir le personnel et les ressources nécessaires, notamment du personnel disposant d'une expertise en matière de droit international humanitaire et de droit de l'enfant.
- Renforcer le soutien logistique, en particulier le soutien aérien, aux forces armées congolaises et autres forces en fonction des besoins, afin d'assurer un rapide déploiement de troupes aux fins de protection des civils.
- Aider les forces armées congolaises et ougandaises à mettre en place des points d'accueil pour les déserteurs de la LRA et les personnes enlevées. En coordination avec l'UNICEF, garantir que des installations et des services psychosociologiques

sont mis en place pour les enfants, en mettant l'accent sur leur réunion avec les familles aussitôt que possible.

- Déployer à Dungu une équipe civile pluridisciplinaire comprenant des experts en matière de droits humains, de droit international humanitaire et de droits de l'enfant, pour assurer le contrôle en cours des exactions commises par toutes les parties au conflit.

Au Conseil de sécurité de l'ONU

- Demander au secrétariat des Nations Unies d'accorder la priorité au recrutement et au déploiement urgent des 3 000 soldats du maintien de la paix de la MONUC supplémentaires autorisés par les résolutions 1843 et 1856. Fournir des ressources supplémentaires, notamment davantage de moyens logistiques, à la MONUC et à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour leur permettre de protéger les civils en dangers d'être attaqués par la LRA.
- Soutenir une stratégie visant à appréhender les commandants de la LRA recherchés par la CPI, ainsi que d'autres ayant commis des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, en limitant les risques pour les civils et en demandant aux Etats membres de fournir les ressources financières et opérationnelles nécessaires.

A l'UNICEF et autres agences de protection de l'enfant

- Renforcer d'urgence les équipes qui travaillent dans les pays affectés par les actions de la LRA pour documenter les enlèvements et les mauvais traitements d'enfants, et mettre en place des programmes pour aider à retrouver et aider ceux qui ont échappé à la LRA, et les remettre à leur famille.

Au procureur de la Cour pénale internationale

- Enquêter sur les crimes récents de la LRA en RDC et au Sud-Soudan en vue d'élargir les charges contre les commandants de la LRA qui font déjà l'objet de mandats d'arrêt de la CPI et engager des poursuites contre d'autres personnes.

Aux gouvernements et organismes régionaux concernés

- Fournir à la MONUC, à la MINUS et aux membres de la coalition conduite par l'Ouganda les moyens nécessaires de logistique, de renseignement et de communications, et autres ressources pour garantir que les forces dans la zone

d'opérations sont correctement préparées pour protéger les civils, sauver les personnes enlevées et obtenir la reddition des combattants.

- Coopérer avec les gouvernements régionaux, la MONUC et la MINUS pour parvenir à appréhender les commandants de la LRA recherchés par la CPI, y compris ceux qui pourraient être capturés ou se rendre dans le cadre des opérations militaires contre la LRA. Fournir les ressources opérationnelles et financières essentielles pour appuyer l'arrestation des suspects de la CPI, tout en faisant une priorité de la protection des civils, y compris celle des personnes enlevées.
- Fournir à la MONUC les capacités de réponse rapide et les 3000 soldats de maintien de la paix supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 2008, afin de renforcer la capacité de la MONUC à répondre rapidement et à protéger les civils, notamment dans les zones affectées par les actions de la LRA.

Aux bailleurs de fonds internationaux

- Fournir un soutien d'urgence aux agences de l'ONU et aux organisations non gouvernementales locales et internationales pour aider les victimes et les communautés affectées par les violences de la LRA.

III. Méthodologie

Début décembre 2008, les chercheurs de Human Rights Watch se sont rendus à Yambio, au Soudan, pour recueillir des informations sur les attaques perpétrées contre les civils au Congo et au Soudan en septembre, octobre et novembre 2008. Ensuite, accompagnés d'un collègue de l'organisation congolaise des droits humains Justice Plus, ils se sont déplacés dans le nord-est du Congo afin de rassembler des informations sur les tueries de décembre et de janvier, dix jours après que les pires massacres se furent produits et alors que des attaques sporadiques avaient encore lieu dans la région. Ils ont interrogé des dizaines de victimes, des témoins, des enfants et des adultes qui avaient échappé à un enlèvement de la LRA, des combattants de la LRA capturés, des groupes de la société civile, des représentants des autorités gouvernementales congolaises, des fonctionnaires de l'ONU, ainsi que des responsables militaires congolais, ougandais et de la MONUC. Ils ont visité les lieux où des tueries avaient été commises, notamment ceux des massacres de Batande et de Faradje, et ont aidé à rassembler les preuves matérielles présentes sur l'un de ces lieux. Avec le concours de membres de la société civile locale, Human Rights Watch a dressé des listes de personnes tuées ou enlevées par la LRA. Ces listes sont jointes en annexe au présent rapport.

Human Rights Watch a focalisé ses recherches sur les attaques menées dans trois régions du nord-est du Congo limitrophes du Parc national de la Garamba¹ : la région de Doruma située à l'ouest du parc et à proximité de la frontière avec la République centrafricaine (RCA) et le Sud-Soudan ; Faradje, au sud-est du parc ; et la région de Duru, à l'ouest du parc et proche de la frontière avec le Sud-Soudan (voir carte page 2).

¹ La Garamba, l'un des premiers parcs nationaux d'Afrique, est adjacente au Parc national de Lantoto au Soudan et est entourée au sud, à l'est et à l'ouest par les domaines de chasse de Gangala-na-Bodio, Mondo Missa et Azandé. La superficie totale du Parc de la Garamba et des domaines est de 12 427 kilomètres carrés. Dans le présent rapport, le terme Parc national de la Garamba désigne à la fois les domaines de chasse et le parc national proprement dit. La Garamba constitue le seul habitat naturel restant au monde pour le rhinocéros blanc, une sous-espèce en grand danger d'extinction. Fondation African Parks, Parc National de la Garamba, Rapport annuel 2006 (http://www.african-parks.org/apffoundation/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=10).

IV. Contexte

La guerre dans le nord de l'Ouganda

L'Armée de résistance du Seigneur (LRA, Lord's Resistance Army), groupe rebelle dirigé par Joseph Kony, combat le gouvernement ougandais depuis plus de vingt ans. Le conflit a connu de nombreux épisodes d'une intensité variable, dont certains ont donné lieu d'une part à des violations graves des droits humains perpétrées par les forces gouvernementales, et d'autre part, à l'expression de la violence extrême de la LRA. En Ouganda, le contrôle des civils s'est retrouvé au cœur de la bataille menée par les deux camps. La LRA a utilisé l'enlèvement et la violence pour regarnir ses rangs, piller et imposer la soumission par la terreur. Le gouvernement ougandais a recouru aux déplacements pour isoler la LRA de la population civile, limitant ainsi son accès à la nourriture et à l'information.²

Depuis le milieu des années 1990, le seul soutien étatique de la LRA a été le gouvernement soudanais en place à Khartoum, qui aurait voulu se venger de l'appui fourni par le gouvernement ougandais aux rebelles du Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais (M/ALPS)³. En 1999, les gouvernements ougandais et soudanais ont convenu de mettre un terme au soutien qu'ils apportaient aux groupes rebelles opposés à l'autre gouvernement. En octobre 2001, le gouvernement américain a inclus la LRA sur sa liste des organisations terroristes.⁴ Le soutien du gouvernement soudanais à la LRA a considérablement diminué à partir de 2002 et semble avoir pris fin lorsque l'ALPS est devenue un acteur dominant au sein du gouvernement du Sud-Soudan en 2005.

En mars 2002, l'armée ougandaise a, avec le consentement du gouvernement soudanais, lancé l'Opération « main de fer », une campagne militaire visant à détruire la LRA en attaquant ses repaires au Sud-Soudan. Nullement dissuadée par cette campagne, la LRA s'est livrée encore plus intensément à des enlèvements, des meurtres et des pillages, notamment en dehors des zones acholi, dans d'autres districts du nord de l'Ouganda, poussant un nombre considérable de personnes à s'enfuir de chez elles⁵. En 2005, environ

² Civil Society Organizations for Peace in Northern Uganda (CSOPNU), 2004, *Nowhere to Hide: humanitarian protection threats in northern Uganda*.

³ Voir Gérard Prunier, « Rebel Movements and Proxy Warfare: Uganda, Sudan and the Congo (1986-99) », *African Affairs* (Londres : 2004), 103/412, pp. 359-83.

⁴ Voir « Terrorist Exclusion List », 15 novembre 2002, disponible sur <http://www.state.gov/s/ct/rls/fs/2002/15222.htm>.

⁵ Cela a conduit les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) à émettre une consigne ne donnant aux personnes vivant dans les « villages abandonnés » des trois districts acholi que 48 heures pour se rendre dans les camps gouvernementaux.

1,67 million de personnes étaient déplacées sur tout le territoire du nord et de l'est de l'Ouganda⁶. La multiplication des attaques menées par la LRA sur les civils en guise de représailles pour la campagne militaire a suivi un schéma qui allait se répéter à plusieurs reprises au cours des années suivantes, tournant à la catastrophe lors des massacres de la Noël 2008 décrits dans le présent rapport.

À la fin des années 1980, la LRA jouissait d'un certain soutien populaire auprès des habitants du nord mais cet appui s'est émoussé à mesure que sa violence à l'encontre des civils s'est intensifiée.⁷ Aujourd'hui, rares sont ceux qui, dans le nord de l'Ouganda, proclameraient leur soutien à la LRA, même si les civils vivant dans le nord se sont souvent sentis marginalisés par le gouvernement central et le reste de l'Ouganda. Bien que les violences et les exactions les plus atroces aient probablement été perpétrées par la LRA, les violations des droits humains commises dans le nord de l'Ouganda par les soldats de l'armée ougandaise et d'autres forces de l'ordre ont rarement été sanctionnées.

Les campagnes militaires intenses menées par le gouvernement en 1988, 1991 et 1994-96 ont durement touché la LRA mais les rebelles se sont chaque fois ressaisis. L'intensification des activités militaires entre 2003 et 2006, probablement la période la plus violente de la guerre, n'a pas réussi à handicaper la LRA. À partir du milieu des années 1990, les dirigeants de l'église et les associations de la société civile du nord de l'Ouganda ont réclamé énergiquement des négociations politiques en vue de mettre fin au conflit. Après que l'un des pires massacres perpétrés par la LRA eut tué 330 personnes dans le camp de Barlonyo en février 2004, le gouvernement ougandais a engagé des pourparlers de paix mais ils n'ont pas abouti.⁸

Beaucoup d'habitants du nord ont reproché à l'Opération « main de fer » d'avoir incité la LRA à poursuivre ses attaques. La stratégie de déplacement appliquée avec fermeté en vue de protéger les civils semble avoir eu pour objectif d'éloigner la population des zones rurales où opèrent les rebelles. À un certain moment, toute la population rurale des trois districts acholi s'est retrouvée sans abri tandis que les camps de déplacés se transformaient en bidonvilles tentaculaires. Pour en savoir plus, voir Human Rights Watch, « Abducted and Abused: Renewed Conflict in Northern Uganda », vol 15 No. 12(a), 14 juillet 2003, disponible sur <http://www.hrw.org/en/reports/2003/07/14/abducted-and-abused-0>

⁶ La majeure partie des déplacements survenus dans les zones acholi ont été causés par l'UPDF. En septembre 2008, 562 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays étaient toujours dans des camps, principalement dans les districts acholi, en dépit d'une quasi-absence de la LRA dans le nord de l'Ouganda depuis près de deux ans. OCHA, 2005, « Uganda 2005: Consolidated Appeal Process Mid-Year Review », p1 et OCHA, 2009, « Uganda: Consolidated Appeal 2009 », p16.

⁷ En mars 1991, l'armée ougandaise a lancé l'Opération « Nord », une campagne visant à éliminer la menace rebelle et à mettre fin à tout soutien de la communauté locale à la LRA. Les deux camps ont commis des exactions contre la population civile et la campagne a échoué. Pour en savoir plus sur les exactions perpétrées au cours des années 1990, voir Human Rights Watch, *Scars of Death*, septembre 1997. Disponible sur <http://www.hrw.org/legacy/reports/reports97/uganda/>.

⁸ Le 21 février 2004, la LRA a massacré 330 personnes dans le camp de Barlonyo situé dans le district de Lira, au sud de Gulu. Bon nombre de victimes ont été brûlées vives dans leurs maisons. Pour en savoir plus sur les efforts de paix qui ont suivi ce

En septembre 2005, l'adjoint de Kony, Vincent Otti, et quelque soixante combattants de la LRA ont franchi la frontière séparant le nord de l'Ouganda et le Soudan du Congo et ont installé leur camp dans le Parc national de la Garamba⁹. L'année suivante, le reste de la force s'est établie au Congo. Tout ce processus se serait achevé en janvier 2007. Selon les estimations, à la mi-2008, la LRA comptait dans ses rangs 600 combattants, plus six cent civils enlevés.

La justice et les efforts de paix

Selon le droit international, justice doit être rendue pour les violations les plus graves des droits humains et du droit humanitaire. Il s'avère également essentiel de réparer les torts causés aux victimes d'exactions et de bâtir une paix durable. Se mettre en défaut de réclamer des comptes aux auteurs risque d'encourager de nouvelles exactions ; les crimes les plus récents commis par la LRA contre des civils en sont une illustration.

En décembre 2003, le Président ougandais Yoweri Museveni a déféré à la Cour pénale internationale (CPI) les crimes perpétrés par la LRA dans le nord de l'Ouganda. En juillet 2005, après environ un an d'enquête, la CPI a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de cinq dirigeants de la LRA pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité : Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Raska Lukwiya et Dominic Ongwen. Lukwiya est décédé en 2006 et Otti en 2007¹⁰.

En 2006, le gouvernement ougandais s'est laissé persuader d'engager de nouveaux pourparlers de paix avec la LRA à Juba, dans le Sud-Soudan, Riek Machar, vice-président du Sud-Soudan, faisant office de médiateur. Le Secrétaire général de l'ONU, à l'époque Kofi Annan, a nommé Joaquim Chissano, ancien président du Mozambique, au poste d'envoyé spécial pour les zones touchées par la LRA¹¹. Selon des personnes proches du processus de

massacre, voir « Uganda: Peace Eludes Northern Region Again », IRIN, 4 janvier 2005 et Abraham McLaughlin, « Africa's Peace Seekers – Betty Bigombe », The Christian Science Monitor, 13 septembre 2005. Disponible sur <http://www.csmonitor.com/2005/0913/p01s04-woaf.html>.

⁹ « Central Africa: Ugandan LRA Rebels Flee Sudan for Congo », IRIN, 19 septembre 2005.

¹⁰ « Prosecutor of the International Criminal Court opens an investigation into Northern Uganda », 29 juillet 2004 <http://www.icc-cpi.int/press/pressreleases/33.html>. Une fois que la cour exerce sa compétence, elle a le pouvoir d'engager des poursuites pour les crimes commis par quelque personne que ce soit, indépendamment de son affiliation, pourvu que les crimes aient été commis après 2002. En dépit des preuves de la conduite répréhensible des soldats de l'armée ougandaise, la CPI n'a délivré aucun mandat d'arrêt à l'encontre de responsables du gouvernement ougandais ou d'officiers de l'armée ougandaise.

¹¹ Lettre du Secrétaire général datée du 30 novembre 2006 et adressée au Président du Conseil de sécurité, document ONU, S/2006/930.

paix, les dirigeants de la LRA ont décidé d'engager des pourparlers en partie pour chercher à éviter toute arrestation en vertu des mandats d'arrêt émis par la CPI¹². D'autres affirment que la LRA n'a pris part au processus de paix que pour gagner du temps et être en mesure de se ressaisir et qu'elle n'a jamais eu l'intention de capituler¹³. En août 2006, les parties ont signé un accord de cessez-le-feu qui, parmi ses dispositions, exigeait le regroupement de la LRA à Rikwangba, dans le Sud-Soudan.

Très vite, la LRA a cherché à échapper aux poursuites engagées par la CPI, en partie en invoquant que la CPI faisait obstacle à la paix¹⁴. En juin 2007, à l'issue de très longues négociations, les parties ont convenu de tenir des procès nationaux en Ouganda pour les affaires relevant de la compétence de la CPI, une approche qui, du moins en principe, pouvait satisfaire aux exigences de la LRA qui voulait éviter tout procès à La Haye, tout en répondant aux conditions fixées par le statut de la CPI.

En février 2008, suite à des consultations sans précédent menées sur tout le territoire ougandais à propos de la responsabilité et de la réconciliation, les parties ont convenu de mettre sur pied une division spéciale de la Haute Cour ougandaise chargée de juger les crimes de guerre commis pendant le conflit¹⁵. Tel que le requiert le statut de la CPI, ce sont les juges de la CPI qui devraient décider si ces poursuites peuvent remplacer un procès devant la CPI¹⁶. Les procès nationaux portant sur des affaires relevant de la compétence de la CPI sont autorisés aux termes du statut de la CPI et d'autres normes internationales mais uniquement si un certain nombre de critères sont remplis¹⁷. Dans un accord additionnel, le gouvernement ougandais s'est engagé à demander au Conseil de sécurité de surseoir à

¹² Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates occidentaux, Kampala, 2 et 15 mars 2007.

¹³ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international et des diplomates, Kampala, 20 et 23 janvier 2009.

¹⁴ Voir par exemple, « Uganda's LRA Rebels Say ICC Arrest Warrants Obstacles to Peace », *Voix de l'Amérique*, 13 novembre 2007 ; « Uganda: Kony rebels refuse to sign peace deal », *The Monitor* (Kampala), 10 octobre 2006.

¹⁵ « Agreement on Accountability and Reconciliation between the Government of the Republic of Uganda and the Lord's Resistance Army/Movement », Juba, Soudan, 29 juin 2007, paras. 4.1-4.2, 6.1-6.2; Annexe à « Agreement on Accountability and Reconciliation between the Government of the Republic of Uganda and the Lord's Resistance Army/Movement », Juba, Soudan, 29 juin 2007, 19 février 2008, paras. 7, 10-14.

¹⁶ Statut de Rome de la Cour pénale internationale, A/CONF.183/9, 17 juillet 1998, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002, arts. 17 et 19.

¹⁷ En résumé, les critères suivants devraient être remplis : enquête et poursuites judiciaires crédibles, impartiales et indépendantes ; adhésion rigoureuse, en principe et dans la pratique, aux normes internationales relatives au procès équitable ; et peines qui sont appropriées et reflètent la gravité du crime. Pour une analyse approfondie de ces points, voir Human Rights Watch, « Benchmarks for Justice for Serious Crimes in Northern Uganda, Human Rights Watch Memoranda on Justice Standards and the Juba Peace Talks », mai 2007-février 2008, http://www.hrw.org/legacy/pub/2008/ij/uganda_memos_cover.pdf.

l'enquête et aux poursuites engagées par la CPI une fois que l'accord de paix définitif serait signé¹⁸.

En mars 2008, les parties s'étaient, à ce qu'il paraît, mises d'accord sur toutes les questions en suspens mais Kony ne s'est pas présenté pour signer l'accord le 10 avril et le mois suivant, il a refusé de rencontrer les notables du nord de l'Ouganda pour discuter de l'accord¹⁹. Tout en ne cessant de proclamer son engagement en faveur de la paix, Kony a omis de se présenter à d'autres réunions programmées en juillet, août et septembre pour discuter de l'accord. Après qu'une date butoir eut été fixée au 30 novembre, il a finalement rencontré les notables du nord de l'Ouganda mais a défini de nouvelles conditions pour la signature de l'accord²⁰.

La LRA se prépare à poursuivre la guerre

Tout en participant aux pourparlers de paix, Kony semble s'être préparé à la poursuite de la guerre, vraisemblablement dans l'intention de retourner en Ouganda pour combattre l'armée ougandaise²¹. En 2007 et 2008, la LRA a commencé à exploiter de grosses fermes près de ses camps du Parc national de la Garamba. Pouvant se nourrir du moins en partie grâce aux produits de leurs champs, les rebelles de la LRA ont été en mesure de constituer des stocks de vivres et d'autres produits, tels que des cordes, fournis par les bailleurs de fonds pour les encourager à participer aux pourparlers (voir plus loin).

Tandis que Kony et ses combattants s'appliquaient à consolider leur force en 2006 et 2007, ils se sont abstenus d'attaquer la population congolaise vivant aux alentours du parc, quoiqu'ils aient tué quelque treize chasseurs et pêcheurs qui, par mégarde, s'étaient peut-

¹⁸ « Agreement on Monitoring and Implementation Mechanisms between the Government of the Republic of Uganda and the Lord's Resistance Army/Movement », Juba, Soudan, 29 février 2008, para. 37. Entre autres, l'accord n'indique pas clairement si la demande de sursis doit précéder, suivre ou coïncider avec le regroupement des forces de la LRA à Rikwangba. Bien qu'aux termes de l'article 16 du Statut de Rome de la CPI, les sursis soient autorisés pour des périodes d'un an, Human Rights Watch a vivement recommandé que les sursis soient évités. Un sursis risque de saper l'indépendance de la CPI, et dans les affaires où est impliquée la LRA, il risquerait également d'exposer le Conseil de sécurité à des menaces de reprise de la violence s'il n'est pas constamment renouvelé. En définitive, comme il est expliqué plus haut, la contestation de la recevabilité constitue le moyen approprié au regard du statut pour tenir des procès nationaux au lieu de procès devant la CPI.

¹⁹ Lettre du Secrétaire général datée du 23 juin 2008 et adressée au Président du Conseil de sécurité. S/2008/414

²⁰ Henry Mukasa, « Uganda: Regional Leaders to Decide Kony Fate », *The New Vision*, 1^{er} décembre 2008.

²¹ Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates internationaux et des conseillers militaires, Kampala, 20 janvier 2009 ; entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 22 janvier 2009.

être aventurés trop près de leur camp²². Puis en décembre 2007, ils ont pillé la paroisse et le couvent catholiques romains ainsi que le centre médicosocial de la ville de Duru²³.

Fin 2007, Kony a apparemment cherché à consolider ses forces en enlevant d'autres civils. Mais plutôt que d'attaquer des populations voisines, il a envoyé ses hommes de l'autre côté de la frontière, au Sud-Soudan et en République centrafricaine (RCA)²⁴. De janvier à avril 2008, les combattants de la LRA ont profité de la saison sèche pour mettre à exécution une série d'opérations bien organisées au cours desquelles ils ont enlevé 90 personnes au Sud-Soudan et 90 en RCA.²⁵ Alors que la LRA revenait de RCA, les rebelles ont également enlevé au moins neuf Congolais dans la zone frontalière autour de Doruma. Il s'agit de l'un des rares cas d'enlèvements de Congolais pendant cette période²⁶. Ils visaient les civils âgés de 25 ans et moins pour servir de porteurs et d'ouvriers agricoles. Certaines des personnes enlevées ont reçu un entraînement militaire ; d'autres ont été affectées à la culture des champs de la LRA²⁷. Beaucoup de femmes et de filles sont devenues des esclaves sexuelles ou ont fait l'objet d'autres types d'abus sexuels²⁸.

Début 2008, la LRA s'est également emparée de matériel militaire provenant de bases de l'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) au Sud-Soudan, peut-être notamment de matériel de communications sophistiqué et de lunettes de vision nocturne à infrarouge découverts plus tard dans leur camp²⁹.

De mars à septembre 2008, la LRA a établi des camps baptisés Eskimo et Boo dans le domaine de chasse situé dans la partie ouest du Parc national de la Garamba, et d'autres à

²² Christophe Kamokea Ebakombe, Chef de Poste Yakuluku, « Les victimes par les rebelles ougandais, la LRA, au poste de Yakuluku », 3 mars 2008. En possession de Human Rights Watch ; entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Duru et des représentants de la société civile de Dungu, Dungu, 7-8 janvier 2009.

²³ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 22 janvier 2009 ; entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Duru et des représentants de la société civile de Dungu, Dungu, 7-8 janvier 2009.

²⁴ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 22 janvier 2009.

²⁵ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 22 janvier 2009 ; Human Rights Watch, « Uganda: LRA Regional Atrocities Demand Action, International Response Needed to Stop New Abuses and Ensure Justice », 18 mai 2008. Disponible sur <http://www.hrw.org/en/news/2008/05/18/uganda-lra-regional-atrocities-demand-action>.

²⁶ Christophe Kamokea Ebakombe, Chef de Poste Yakuluku, « Les victimes par les rebelles ougandais, la LRA, au poste de Yakuluku », 3 mars 2008. En possession de Human Rights Watch ; entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Duru et des représentants de la société civile de Dungu, Dungu, 7-8 janvier 2009.

²⁷ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 22 janvier 2009.

²⁸ Entretien de Human Rights Watch avec une fille enlevée en RCA, Dungu, 8 janvier 2009.

²⁹ Entretiens de Human Rights Watch avec de hauts responsables militaires ougandais et congolais, Dungu, 7 janvier 2009.

Pilipili, une zone juste au sud de la frontière soudanaise et à l'ouest du parc – où un grand nombre de femmes et d'enfants ont été hébergés – ainsi que plusieurs bases plus petites dans la zone. En septembre 2008, Kony a déplacé son quartier général dans le camp Kiswahili, dans le domaine de chasse situé à l'ouest du parc national³⁰.

Actions de la MONUC et de l'armée congolaise contre la LRA

En vertu de la Résolution 1856 du Conseil de sécurité et de résolutions antérieures, la MONUC a pour mandat de protéger les civils sur tout le territoire du Congo, et tout particulièrement dans l'est du Congo, mais la mission de maintien de la paix est débordée et n'a guère agi pour protéger les civils dans le nord-est. En janvier 2006, les casques bleus de la MONUC, qui ne sont généralement pas présents dans la région, ont effectué une incursion dans le Parc national de la Garamba pour essayer de capturer Vincent Otti et forcer la LRA à quitter le parc. L'opération secrète, conduite par les forces spéciales guatémaltèques et appuyée par les services de renseignement de certains États membres du Conseil de sécurité, a tourné au désastre. Huit casques bleus guatémaltèques ont été tués dans une bataille avec la LRA et ces lourdes pertes ont découragé la MONUC de mener d'autres opérations contre le groupe rebelle³¹.

En septembre 2008, la MONUC s'est jointe à l'armée congolaise dans le cadre de l'Opération Rudia, une opération visant à contenir la LRA à l'intérieur de la zone du parc, à couper ses voies de ravitaillement et à encourager les défections³². L'opération était le résultat à retardement d'un accord signé en septembre 2007 entre l'Ouganda et le Congo³³.

Selon le plan opérationnel de l'Opération Rudia, que les chercheurs de Human Rights Watch ont vu, la MONUC devait empêcher les violations des droits humains commises par la LRA, notamment les actes de violence à l'encontre de la population civile dans le nord-est de la RDC³⁴. Trois bataillons congolais (plus de deux mille soldats) et environ deux cent casques bleus de l'ONU étaient censés être déployés dans le district du Haut- Uélé à la date du

³⁰ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 22 janvier 2009.

³¹ « DRC: Armed Group Kills 8 UN Peacekeepers in Garamba Park », Service d'information de l'ONU, 23 janvier 2006. Entretiens de Human Rights Watch avec des responsables de la MONUC, Kisangani et Kinshasa, juillet 2006.

³² Entretien de Human Rights Watch avec un haut responsable de la MONUC, Kampala, 2 septembre 2008.

³³ Accord de Ngurdoto-Tanzanie portant sur la coopération bilatérale entre la République démocratique du Congo et la République de l'Ouganda, septembre 2007. En possession de Human Rights Watch. « La Tripartite Plus déterminée à éradiquer les forces négatives », communiqué de presse de la MONUC, 18 septembre 2007, <http://www.monuc.org/news.aspx?newsID=15438>.

³⁴ Accord relatif à l' « Opération Rudia », vu par les chercheurs de Human Rights Watch, Kampala, 2 septembre 2008.

13 septembre 2008 mais un nombre bien moins élevé de soldats était arrivé à la mi-septembre³⁵. Les soldats de la MONUC devaient rester à Dungu, la capitale du district, et fournir un soutien aux troupes congolaises déployées dans les zones où la LRA était active. Le quartier général tactique prévu à Dungu pour coordonner les activités de la MONUC et de l'armée congolaise ne s'est jamais concrétisé et dès le début, l'opération a souffert d'un manque de coordination et de communication³⁶.

Les efforts déployés pour encourager les défections ont débouché sur la reddition de plus d'une douzaine de combattants de la LRA, dont quelques-uns près de la ville de Duru. Plusieurs d'entre eux sont parvenus à arriver jusqu'aux zones contrôlées par le gouvernement avec l'aide de la population locale. Confrontée à des actions militaires et à une multiplication des défections, la LRA a abandonné la retenue qu'elle avait adoptée par rapport aux populations locales congolaises. En septembre 2008, elle est retournée à ses pratiques antérieures, attaquant les civils vivant dans les environs.

Droit international humanitaire

Le conflit armé dans le nord du Congo est régi par le droit international humanitaire (les lois de la guerre), qui s'applique à la fois aux États et aux groupes armés non étatiques tels que la LRA. Les dispositions des traités applicables ici sont notamment l'Article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949, qui fixe des normes minimales pour le traitement des personnes qui se trouvent sous le contrôle d'une partie³⁷. Sont également applicables le Second Protocole additionnel de 1977 aux Conventions de Genève (Protocole II)³⁸ ainsi que le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, lequel interdit tout recrutement et toute utilisation d'enfants par des forces militaires étatiques et non étatiques³⁹.

³⁵ Entretien de Human Rights Watch avec un haut responsable de la MONUC, Kampala, 2 septembre 2008 ; et entretien de Human Rights Watch avec un haut responsable de la MONUC, Dungu, 9 janvier 2009.

³⁶ Entretien de Human Rights Watch avec un haut responsable de la MONUC, Dungu, 9 janvier 2009.

³⁷ Conventions de Genève de 1949, entrées en vigueur le 21 octobre 1950, article 3.

³⁸ Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II), 1125 U.N.T.S. 609, entré en vigueur le 7 décembre 1978. La RDC a ratifié le Protocole II en décembre 2002.

³⁹ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, Rés. 54/263 de l'AG, Annexe I, 54 U.N. GAOR Supp. (No. 49) at 7, Doc. ONU A/54/49, Vol. III (2000), entré en vigueur le 12 février 2002. Pour le protocole facultatif, un enfant désigne toute personne qui n'a pas atteint l'âge de 18 ans. La RDC a ratifié le protocole facultatif en novembre 2001.

Les personnes qui commettent délibérément des violations graves du droit international humanitaire sont responsables de crimes de guerre. Les crimes de guerre comprennent un large éventail de délits, dont le meurtre, la torture et autres mauvais traitements, le viol, l'enlèvement, l'utilisation d'enfants soldats et le pillage. Les commandants peuvent être tenus pénalement responsables d'avoir ordonné, planifié ou incité à la perpétration d'un crime de guerre. Ils peuvent également être poursuivis pour crimes de guerre en vertu de la responsabilité de commandement lorsqu'ils étaient au courant, ou auraient dû être au courant, de la commission de crimes de guerre et n'ont pas pris les mesures qui s'imposaient pour les prévenir ou pour en punir les responsables.

V. Attaques contre des civils de septembre à novembre 2008

J'ai vu des cadavres par terre ; certains avaient les mains liées, d'autres étaient brûlés et flottaient dans la rivière. Les corps se trouvaient à différents endroits ; je n'arrivais pas à les compter.

—Un fonctionnaire local de Duru.

En septembre 2008, peu après que les Congolais et la MONUC ont commencé à déployer leurs troupes dans le Haut-Uélé pour l'opération Rudia, le commandement de la LRA s'est retourné contre les civils, en représailles pour l'aide apportée aux déserteurs de la LRA par des villageois, des prêtres et des autorités locales.⁴⁰ Le recours de la LRA à l'extrême violence contre les civils qui aident les déserteurs et contre ceux qui peuvent fournir des renseignements sur les activités de la LRA à des forces hostiles a été très fréquent dans le nord de l'Ouganda et au Sud-Soudan.

Le 17 septembre 2008, la LRA a attaqué simultanément les villages de Duru, Mandoro, Nambili et Kiliwa au nord de Dungu (dans la zone la plus proche du quartier général de Kony au camp de Kiswahili), tuant des civils et enlevant des enfants et des adultes. Au cours des jours suivants, la LRA a attaqué d'autres villages, à savoir Kpaika, Nambia, Bitima et Bayote. Ces villages se trouvent le long d'une route qui part de Dungu au nord vers la frontière du Sud-Soudan, trajet souvent emprunté par des personnes ayant échappé à la LRA et voulant se rendre jusqu'à la base de la MONUC à Dungu.

Un combattant capturé interrogé par Human Rights Watch a expliqué : « Kony nous a ordonné d'attaquer Duru et les villes vers le sud puisque les Congolais s'étaient retournés contre nous, aidaient les déserteurs et étaient maintenant nos ennemis. Nous avons aussi reçu l'ordre de prendre des enfants dans le cadre de l'opération pour remplacer ceux qui étaient partis. Nous avons choisi les plus jeunes, les moins de quinze ans, parce qu'ils sont plus faciles à éduquer et n'ont pas encore d'idées arrêtées. »⁴¹ Des prêtres ont été agressés à Duru dans le cadre de cette opération. L'un d'entre eux parle acholi et a pu comprendre ce

⁴⁰ Entretien de Human Rights Watch avec deux combattants de la LRA capturés, Dungu, 9 janvier 2009. Les entretiens ont été menés en privé à la base militaire ougandaise à Dungu.

⁴¹ Entretien de Human Rights Watch avec deux combattants de la LRA capturés, Dungu, 9 janvier 2009.

que disaient les assaillants. Il a aussi confirmé que les attaques étaient en partie commises en représailles de l'aide donnée aux déserteurs.⁴²

De nombreux civils qui ont fui les attaques ont décrit leurs assaillants comme ayant des cheveux « rasta » ou « hirsutes », débraillés et sales et portant des uniformes militaires dépareillés.⁴³ Ils ont indiqué que les assaillants parlaient des langues qu'ils ne comprenaient pas et communiquaient avec eux par signes, en mauvais swahili ou parfois avec quelques mots de lingala.⁴⁴ La LRA a aussi pillé de nombreuses maisons, ainsi que la paroisse catholique locale à Duru et le centre de soins. Après avoir enlevé des élèves, la LRA a pillé et brûlé leurs écoles.

Les attaques de septembre ont été suivies d'autres, par exemple à Bangadi le 19 octobre, où la LRA a tué neuf civils et enlevé au moins 41 enfants,⁴⁵ et dans la capitale du district de Dungu le 1^{er} novembre. A Dungu, deux personnes ont été tuées, 27 enfants au moins ont été enlevés, et des dizaines de maisons ont été brûlées, malgré la présence des soldats de maintien de la paix de l'ONU et d'une base de l'armée congolaise juste en dehors de la ville.

En tout, entre septembre et novembre, la LRA a tué au moins 167 civils et enlevé 316 enfants,⁴⁶ qui sont venus s'ajouter à ceux enlevés précédemment par la LRA dans le nord de l'Ouganda, au sud-Soudan et en République Centrafricaine et qui sont retenus dans des camps au sein et autour du Parc national de la Garamba.⁴⁷ La LRA a aussi enlevé des dizaines d'adultes pour transporter le butin de ses pillages et pour lui servir de guides. Certains ont ensuite été libérés ; d'autres ont été tués. A la mi octobre, environ

⁴² Entretien de Human Rights Watch, représentants ecclésiastiques, Dungu, 8 janvier 2009. « La Destruction de Duru », lettre d'un prêtre catholique à ses fidèles, 17 novembre 2008. Archivé par Human Rights Watch.

⁴³ Entretiens de Human Rights Watch avec des réfugiés congolais à Yambio, Madebe et Gangura, Sud-Soudan et avec James Diko, 5-8 décembre 2008.

⁴⁴ Entretiens de Human Rights Watch, Dungu, 8 et 9 janvier 2009.

⁴⁵ Entretien de Human Rights Watch avec des habitants de Bangadi, Dungu, 8 janvier 2009.

⁴⁶ Ces chiffres sont basés sur des listes de victimes préparées par les chercheurs de Human Rights Watch avec des membres de groupes locaux de la société civile. Les informations ont été vérifiées par des entretiens avec des témoins et des personnes qui ont enterré les corps, des membres de la famille, des personnes enlevées qui ont échappé à la LRA, et par des visites sur les lieux des massacres, dans les hôpitaux et les centres de santé. Voir en annexe les listes des personnes tuées et enlevées.

⁴⁷ Ces chiffres sont basés sur des listes de victimes préparées par les chercheurs de Human Rights Watch avec des membres de groupes locaux de la société civile. Les informations ont été vérifiées par des entretiens avec des témoins et des personnes qui ont enterré les corps, des membres de la famille, des personnes enlevées qui ont échappé à la LRA, et par des visites sur les lieux des massacres, dans les hôpitaux et les centres de santé. Voir en annexe les listes des personnes enlevées.

17 000 personnes avaient été déplacées et approximativement 5 000 avaient cherché refuge de l'autre côté de la frontière au Sud-Soudan.⁴⁸

Au cours de la même période, les rebelles de la LRA ont aussi attaqué des lieux à l'intérieur du Sud-Soudan. Tôt le matin du 18 septembre, par exemple, un groupe d'une cinquantaine de combattants de la LRA a attaqué la ville frontalière de Sakure, prenant pour cible des soldats de l'APLS, apparemment en quête d'armes et de ressources, dont des médicaments dans une clinique. Selon des témoins, les soldats de la LRA ont échangé des tirs avec l'APLS, puis ils ont attaqué la ville, brûlant vif un garçon de six ans et enlevant douze enfants.⁴⁹

Meurtres et enlèvements

Des réfugiés de Duru ayant fui au Sud-Soudan ont décrit à Human Rights Watch comment quelque deux cent combattants de la LRA avaient encerclé le village puis tué beaucoup de personnes à coups de machettes. « J'ai vu des cadavres par terre ; certains avaient les mains liées, d'autres étaient brûlés et flottaient sur la rivière. Les corps se trouvaient à différents endroits ; je n'arrivais pas à les compter », s'est rappelé un fonctionnaire local de Duru qui a été attaqué par des combattants de la LRA alors qu'il se rendait au marché de Duru. Au moment de l'entretien, il présentait à la tête une cicatrice récente.⁵⁰

Un fonctionnaire d'une école à Duru était dans son bureau quand la LRA a attaqué son école. Il a décrit aux chercheurs de Human Rights Watch comment il avait vu les combattants de la LRA enfermer les enfants dans les salles de classe avant de venir dans son bureau le menacer de le tuer. « L'un des combattants de la LRA a brandi une hache au-dessus de ma tête et il était sur le point de me frapper avec. J'ai imploré pitié. Je ne sais pas ce qui l'a fait changer d'idée, mais il a lâché la hache et il m'a ligoté à la place. »⁵¹ Le fonctionnaire de l'école a réussi à se libérer et a couru se réfugier dans la forêt à proximité. Le lendemain, il a trouvé de nombreux corps. « J'ai vu le corps d'autres personnes qu'ils avaient tuées près de Duru et à Kpaika. Elles avaient toutes le crâne fracassé », a-t-il dit.⁵²

Le directeur d'une école à Kiliwa a expliqué aux chercheurs de Human Rights Watch ce qui s'était passé :

⁴⁸ Entretien de Human Rights Watch avec un fonctionnaire du HCR, Juba, Sud-Soudan, 3 décembre 2008

⁴⁹ Rapport d'organisations humanitaires internationales à Yambio, 20 septembre 2008. Archivé par Human Rights Watch.

⁵⁰ Entretien de Human Rights Watch avec un fonctionnaire local, Madebe, Sud-Soudan, 5 décembre 2008.

⁵¹ Entretien de Human Rights Watch avec le fonctionnaire d'une école, Dungu, 7 janvier 2009.

⁵² Entretien de Human Rights Watch avec le fonctionnaire d'une école, Dungu, 7 janvier 2009.

Vers 14 heures le 17 septembre, juste après que les élèves soient sortis de l'école, un enfant est venu me dire que la LRA était arrivée et enlevait des enfants. J'ai regardé par la fenêtre vers le centre de la ville, et c'était la panique totale. La LRA avait commencé à brûler le marché, l'église, des maisons et même des bicyclettes. J'ai quitté ma maison et j'ai fui dans les buissons, juste derrière l'école. J'ai vu comment une cinquantaine de combattants de la LRA attaquait la ville. Ils ont brûlé ma maison et l'école ; tout notre équipement a été perdu. Durant les quatre jours qu'ils ont passé à Kiliwa, les éléments de la LRA ont enlevé 41 de mes élèves et ont tué vingt hommes. L'un de nos chefs locaux a été tué à coups de machette le 17 septembre et les combattants sont revenus brûler son corps le lendemain. J'ai vu plus tard les restes de son corps avant de m'enfuir à Dungu.⁵³

Les écoles semblent particulièrement avoir été prises pour cible comme lieux où la LRA pouvait facilement trouver un grand nombre d'enfants. La LRA choisissait les écoles primaires, ainsi que les deux premières années dans les écoles secondaires où elle pouvait plus probablement trouver des enfants ayant entre dix et quinze ans.⁵⁴ En plus de l'Institut Duru et de l'Ecole primaire Kiliwa, d'autres écoles ont été attaquées, dont l'Ecole primaire Mandoro, l'Ecole primaire Kpaika et l'Ecole primaire Malingbundu.

Selon des fonctionnaires de l'école, le 17 septembre, la LRA a pris 65 élèves de l'Institut Duru, l'une des écoles les plus importantes de la région. Un enseignant témoin de l'attaque a dit aux chercheurs de Human Rights Watch que les combattants avaient cadenassés les portes des autres salles de classe, enfermant les élèves à l'intérieur, avant de se mettre à l'œuvre dans les classes des élèves plus jeunes âgés de dix à douze ans. Il a expliqué :

J'étais dans la classe avec les enfants quand trois combattants de la LRA sont entrés et deux autres ont bloqué la porte. Les enfants hurlaient et essayaient de se cacher sous les bancs et les bureaux. C'était le chaos. Les combattants de la LRA ont commencé à frapper les enfants. Ils en ont blessé gravement quelques-uns. Ils faisaient des gestes avec les mains pour dire aux enfants de se taire. J'ai essayé de calmer les choses. Je ne voulais pas que les enfants soient blessés. Je leur ai dit de rester calmes, de ne pas

⁵³ Entretien de Human Rights Watch avec le directeur de l'école de Kiliwa, Dungu, 7 janvier 2009.

⁵⁴ Entretiens de Human Rights Watch avec un fonctionnaire de l'école, des représentants du gouvernement et d'autres témoins, Dungu, 7 et 8 janvier 2009 ; entretien de Human Rights Watch avec un fonctionnaire de la protection de l'enfant, Yambio, Sud-Soudan, 9 décembre 2008.

résister parce qu'ils risquaient de se faire tuer. Puis les LRA ont commencé à les attacher en une longue file, l'un derrière l'autre. Ils ont attaché tous les élèves, sauf une fillette de dix ans et un garçon plus âgé de 17 ans. Au total, ils ont pris 33 de mes élèves ce jour-là.⁵⁵

Dans une autre classe de la même école, les combattants de la LRA ont fermé la porte à clef de l'intérieur pour empêcher les élèves de s'enfuir, les ont ligotés puis les ont fait passer un par un par la fenêtre à d'autres combattants qui attendaient.⁵⁶

Un professeur d'histoire qui a été enlevé avec 24 élèves a dit aux chercheurs de Human Rights Watch que les six combattants de la LRA qui les avaient emmenés étaient armés de fusils d'assaut AK-47, portaient des uniformes dépareillés, étaient sales et avaient les cheveux longs. Il a déclaré : « je ne pouvais pas comprendre la langue qu'ils parlaient. Ils étaient organisés et avaient bien préparé cette attaque. Ils avaient de longues cordes pour attacher tout le monde en une seule file, et ils n'ont battu personne car chacun devait porter quelque chose. Ils nous ont fait porter de très lourdes charges. Ils nous ont emmenés dans la brousse et nous avons marché environ seize kilomètres sans nous arrêter. Au cours de cette marche, ils ont tué un homme très vieux parce qu'il refusait de porter la charge. »⁵⁷

Un garçon de 17 ans, qui a échappé à la LRA deux mois après avoir été enlevé, a expliqué aux chercheurs de Human Rights Watch qu'il avait enlevé chez lui, dans le village de Kpaika, au milieu de la nuit du 21 septembre. Il a déclaré :

Tout d'un coup, vingt combattants de la LRA sont entrés de force dans ma maison et ont empoigné mes trois sœurs et moi. Ils nous ont ligotés et nous ont amenés au centre de Kpaika, où nous avons été finalement rejoints par 37 autres filles et garçons. Ils nous ont attachés en une seule file, une corde nous reliant par la taille. Nous les avons vus brûler l'église, l'école et le centre de soins, et ensuite ils ont même tué des gens en les frappant à la tête avec des gourdins, des machettes et des haches. Le matin, ils nous ont donné ce qu'ils avaient volé à transporter et nous avons entamé la longue marche jusqu'au Camp Kiswahili, où Kony attendait. Ils nous battaient régulièrement pendant qu'on marchait, et ceux qui ne marchaient pas assez

⁵⁵ Entretien de Human Rights Watch, enseignant, Dungu, 7 janvier 2009.

⁵⁶ Entretien de Human Rights Watch avec un élève enlevé à Duru, Dungu, 8 janvier 2009.

⁵⁷ Entretien de Human Rights Watch avec un enseignant, Yambio, 8 décembre 2008.

vite étaient tués. Je les ai vus tuer trois garçons de Kpaika avec une hache parce qu'ils marchaient trop lentement. Ils ont aussi tué au moins quinze adultes en chemin, qui avaient aussi été enlevés à Kpaika.⁵⁸

Une jeune femme qui rendait visite à ses grands-parents à Duru et qui se cachait dans les buissons pendant l'attaque a vu les assaillants de la LRA utiliser les mêmes méthodes pour enlever les membres de sa famille. Elle a raconté : « Nous les avons vus rentrer dans la maison de mon grand-père. Ils se servaient de cordes pour attacher les gens en une seule ligne. Ils ont attaché mes grands-parents et mes cousins. Ils étaient environ neuf combattants. Ils avaient des cheveux longs, très emmêlés. Certains avaient des fusils, des machettes. Ils prenaient de la nourriture dans les maisons. »⁵⁹

Les parents étaient effondrés par la capture de leurs enfants. Selon une femme de 35 ans de Bayote, un groupe de neuf combattants portant des fusils ont encerclé sa résidence, pillé tous ses biens et sa nourriture, et enlevé trois de ses filles :

Je tenais mon bébé et une fille dans mes bras, mes deux autres filles étaient à côté... Deux d'entre eux ont commencé à me battre avec des bâtons. Ils m'ont pris ma fille des bras et m'ont battue et j'ai perdu connaissance. Quand je me suis réveillée, mon mari et ses deux autres épouses et mon bébé étaient encore là, mais mes trois filles n'y étaient pas... Je n'ai pas pu marcher à cause des coups pendant deux jours. J'étais très affectée psychologiquement. Puisqu'ils avaient déjà pris nos enfants, j'ai pensé qu'ils n'avaient qu'à nous tuer.⁶⁰

Une autre mère dont la fille a été enlevée par la LRA a déclaré : « Je pleure chaque jour pour elle. Vous ne pouvez pas imaginer ce que c'est que de vous faire enlever votre fille. Ça me rend malade quand je pense à ce qu'ils [les LRA] pourraient lui faire dans la brousse. Je ne sais pas si je la reverrai un jour, ni même si elle est encore vivante. »⁶¹

Des parents ont organisé des battues pour essayer de retrouver leurs enfants, mais en vain.

Selon certains enfants enlevés qui ont réussi à s'échapper et ont été interrogés par les chercheurs de Human Rights Watch, au moins 23 des enfants pris en septembre 2008 ou

⁵⁸ Entretien de Human Rights Watch avec un enfant enlevé à Kpaika, Dangu, 8 janvier 2009.

⁵⁹ Entretien de Human Rights Watch avec une jeune femme, Yambio, Sud-Soudan, 6 décembre 2008.

⁶⁰ Entretien de Human Rights Watch avec la mère d'un enfant enlevé, Gangura, Sud-Soudan, 7 décembre 2008.

⁶¹ Entretien de Human Rights Watch avec la mère d'un enfant enlevé, Dangu, 7 janvier 2009.

plus tôt en RCA et au Sud-Soudan ont ensuite été tués, parce qu'ils ont été jugés trop jeunes, ou trop faibles ou pas assez coopératifs pour être facilement intégrés dans le groupe de la LRA.⁶² Deux combattants de la LRA capturés ont dit à la chercheuse de Human Rights Watch qu'ils avaient tué bon nombre des enfants initialement enlevés dans la région de Duru, mais qu'ils ne se rappelaient pas combien.⁶³

Dans certains cas, des commandants de la LRA ont forcé des enfants enlevés à en tuer d'autres. Un garçon de quatorze ans enlevé par la LRA à Duru, qui a réussi à s'échapper trois mois plus tard, a déclaré :

Dès que je suis arrivé au camp de la LRA, ils ont dit que si on essayait de s'échapper ils nous tueraient. Puis quelques semaines plus tard trois personnes ont essayé de s'échapper. L'un d'eux était un garçon de douze ans de Kiliwa et les deux autres avaient environ seize ans et ils étaient de la RCA. J'ai dû participer à faire ça. Nous en avons tué un un jour, et puis les deux autres le lendemain. Ils nous ont mis en cercle autour des garçons, puis chacun à notre tour nous devions les frapper à la tête avec un gourdin. Nous nous passions le gourdin et on les frappait un par un jusqu'à ce qu'ils soient morts. Vous ne pouviez pas refuser, sinon vous étiez tué aussi.⁶⁴

Protection insuffisante

L'opération Rudia demandait le déploiement de trois bataillons de l'armée congolaise (plus de deux mille soldats) et d'environ deux cent soldats du maintien de la paix de l'ONU dans le district du Haut-Uélé d'ici le 13 septembre 2008.⁶⁵ Bien que le plan opérationnel stipule que l'opération Rudia devait juguler la LRA et permettre d'empêcher les atteintes aux droits humains de la part de la LRA, le déploiement prévu par la MONUC était bien trop réduite par rapport aux besoins pour mener à bien une telle tâche. Du fait de problèmes logistiques et de priorités concurrentes, seulement quelque quatre cent soldats congolais et 154 casques bleus marocains étaient arrivés quand la LRA s'est retournée contre les civils congolais le 17 septembre 2008,⁶⁶ et il n'y avait aucune troupe de la MONUC ou de l'armée congolaise

⁶² Entretien de Human Rights Watch avec des personnes enlevées qui ont échappé à la LRA, Dungu, 7 et 8 janvier 2009.

⁶³ Entretien de Human Rights Watch avec deux anciens commandants de la LRA, Dungu, 9 janvier 2009.

⁶⁴ Entretien de Human Rights Watch avec un enfant enlevé, Dungu, 8 janvier 2009.

⁶⁵ Entretien de Human Rights Watch avec un haut fonctionnaire de la MONUC, Kampala, 2 septembre 2008 ; et entretien de Human Rights Watch avec un haut fonctionnaire de la MONUC, Dungu, 9 janvier 2009.

⁶⁶ Entretien de Human Rights Watch avec un haut fonctionnaire de la MONUC, Dungu, 9 janvier 2009.

devant la capitale de district, Dungu.⁶⁷ Les forces de la MONUC et de l'armée congolaise stationnées à seulement sept kilomètres du centre de la ville de Dungu n'ont pas empêché l'attaque de la LRA le 1^{er} novembre.⁶⁸ Selon des fonctionnaires de la MONUC, Dungu n'était jamais prévu pour être une base à partir de laquelle conduire des opérations militaires contre la LRA. C'était plutôt une base de soutien logistique pour l'opération de contention conjointe de la MONUC et de l'armée congolaise.⁶⁹

Alors que les attaques de septembre démontraient que l'armée congolaise et la MONUC étaient incapables de protéger les civils contre la LRA, l'armée congolaise a envoyé des renforts dans le nord-est. A la mi octobre, 2 200 soldats congolais étaient arrivés à Dungu, dont de nombreux éléments de la Garde républicaine d'élite. Avec le soutien aérien de la MONUC, certaines de ces troupes ont été déployées à Duru le 16 octobre, mais au bout de deux semaines elles ont été obligées de se retirer parce que la MONUC était incapable de fournir des rations suffisantes et d'autres soutiens logistiques.⁷⁰ Les soldats ont été déployés plutôt à Kiliwa, poste plus proche de Dungu et plus facile à approvisionner.

Début novembre, peut-être en anticipation d'une éventuelle opération militaire contre la LRA, le commandant de l'armée congolaise à Dungu, le Colonel Mundos, a demandé le soutien de la MONUC pour déplacer des troupes à Doruma et Faradje, des centres de population clefs entourant les principales bases de la LRA. Pour des raisons qui ne sont pas claires, la MONUC a rejeté cette demande.⁷¹ D'après des fonctionnaires de la MONUC, une explication donnée était le manque de ressources et d'hélicoptères à un moment où la MONUC se concentrait sur la gestion de la crise dans les Kivus où la force rebelle du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) avançait rapidement. Une autre explication donnée était que les officiers de la MONUC craignaient que l'armée congolaise, exposée dans des lieux relativement distants, soit incapable de se défendre contre une éventuelle attaque de la LRA.⁷² Quelle que soit l'explication, la décision signifiait qu'aucun soldat ne serait présent pour protéger les civils dans les villes quand la LRA a lancé ses attaques un mois plus tard.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Entretien de Human Rights Watch avec un haut fonctionnaire de la MONUC, Dungu, 9 janvier 2009.

⁶⁹ Entretien de Human Rights Watch avec de hauts fonctionnaires de la MONUC, Bunia, 16 janvier 2009.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Entretiens de Human Rights Watch avec de hauts fonctionnaires de la MONUC, Dungu et Bunia, 9 et 16 janvier 2009.

⁷² Ibid.

Plusieurs fonctionnaires de la MONUC ont demandé à maintes reprises un soutien supplémentaire pour leur base de Dingu après les attaques de septembre, mais aucune des demandes de troupes supplémentaires, d'hélicoptères et d'autres ressources n'a été accordée.⁷³ Tout comme pour les décisions concernant une aide supplémentaire aux troupes congolaises, le besoin de réserver le peu de ressources disponibles pour les Kivus a peut-être déterminé le refus.

⁷³ Entretien de Human Rights Watch avec des fonctionnaires de la MONUC à Dingu et Bunia, 9 et 16 janvier 2009.

VI. Les massacres de Noël

J'ai vu les LRA tuer notre voisin et un autre homme sur la route. Je me demandais qui étaient ces gens ? Qu'est-ce que nous leur avons fait ? Pourquoi est-ce qu'ils nous tuent ?

—Un homme attaqué par la LRA et laissé pour mort le jour de Noël à Faradje

L'opération « Coup de tonnerre »

Tout au long de l'année 2008, alors que Joseph Kony promettait maintes fois de signer l'accord de paix puis ne le faisait pas, le Président Museveni et des dirigeants de l'armée ont menacé d'entreprendre contre lui une nouvelle campagne militaire.⁷⁴ Le Président de la RDC, Joseph Kabila, s'est initialement opposé à des opérations militaires ougandaises contre la LRA en territoire congolais, mais, sous la pression des Etats-Unis et à la suite des attaques menées en septembre par la LRA, Kabila a changé d'avis. Après que la date limite du 29 novembre ait été dépassée sans que Kony ait signé l'accord, les préparatifs ont avancé rapidement pour une opération militaire impliquant des troupes ougandaises, congolaises et de la SPLA. Les Etats-Unis ont fourni un soutien important en matière de renseignements, d'organisation, de technique et de logistique.⁷⁵ Les objectifs déclarés de l'opération, dont le nom de code était « Coup de tonnerre » (« *Lightning Thunder* »), étaient de détruire ou d'occuper les camps de la LRA, de trouver et détruire (« *search and destroy* ») les forces de la LRA, de trouver et sauver (« *search and rescue* ») les personnes enlevées par la LRA, et de capturer ou tuer les commandants de la LRA, en particulier ceux qui étaient mis en examen par la CPI.⁷⁶

L'opération a rencontré des difficultés dès le départ. Elle devait commencer par un bombardement aérien de la base de Kony au Camp Kiswahili, à la limite ouest du Parc national de la Garamba, effectué par des avions de combat MIG ougandais spécialement

⁷⁴ Voir par exemple, « UPDF Will Hunt Down Kony », *The New Vision*, 4 août 2008, « Regional Defence Chiefs Plot Kony End », *The New Vision*, 3 mai 2008, et « President Vows to Destroy Rebel Leader », *The Daily Monitor*, 6 mai 2008.

⁷⁵ Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates, Ouganda, 20 janvier 2009. « U.S. Military Helped Plan and Pay for Attack on Ugandan Rebels », *The New York Times*, 7 février 2009.

⁷⁶ Entretiens de Human Rights Watch avec des diplomates internationaux, des hauts fonctionnaires de la MONUC, et des officiers militaires ougandais à Dungu, Bunia et Kampala, Janvier 2009 ; « Uganda, DRC and Southern Sudan Launch Joint Operation against the Lords Resistance Army (LRA) », déclaration de presse commune de l'UPDF, de la SPLA et des FARDC, signée par le Brig. James Mugira, le Brig. Matual Majok et le Brig. Deodenne Kitenge, 14 décembre 2008. Disponible à <http://www.mediacentre.go.ug/details.php?catId=3&item=283>.

adaptés, devant être suivi immédiatement par une attaque terrestre menée par l'UPDF. Le jour de l'attaque, le 14 décembre 2008, des problèmes météorologiques inattendus ont empêché les Ougandais d'utiliser les Mig. A leur place, ils ont employé des hélicoptères d'attaque plus lents et plus bruyants qui, selon des diplomates, ont peut-être réduit en partie l'élément de surprise nécessaire à une attaque réussie.⁷⁷ Pendant ce temps, les troupes terrestres ougandaises, gênées par des problèmes de transport, ne sont arrivées dans la zone que 72 heures plus tard.⁷⁸

Le bombardement a détruit les camps, mais Kony et d'autres commandants supérieurs se sont échappés. D'après des enfants qui se trouvaient dans le camp le jour du bombardement et qui se sont plus tard réfugiés en lieu sûr, Kony a quitté le camp pour se rendre à la chasse moins de vingt minutes avant l'attaque.⁷⁹ Les combattants de la LRA se sont dispersés en plusieurs groupes et ont pu s'enfuir ou bien se cacher avant l'arrivée de l'UPDF.

En dépit de son mandat de protection des civils, la MONUC n'a pas participé à l'organisation de cette opération, et les hauts fonctionnaires de la MONUC n'ont été informés que quelques heures avant le début de la campagne.⁸⁰ Selon des officiers militaires ougandais, le plan était que l'armée congolaise et la SPLA (le long de la frontière Soudan-RDC) protègent les civils pendant que les Ougandais pourchassaient Kony et les autres commandants inculpés.⁸¹ Cependant dix jours après le déclenchement de l'opération « Coup de tonnerre », il n'y avait aucunes forces ougandaises, congolaises ou de maintien de la paix de l'ONU dans les villes principales autour de l'ancienne base de la LRA.

Meurtres de décembre 2008 et janvier 2009

Les 24 et 25 décembre 2008 — dix jours après le déclenchement de l'opération « Coup de tonnerre » — la LRA a mené une série d'attaques coordonnées contre trois endroits au moins qui comportaient le massacre massif de civils. La LRA semble avoir attendu la période des

⁷⁷ Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates, Kampala, 20 janvier 2009.

⁷⁸ Entretiens de Human Rights Watch avec des diplomates, des hauts fonctionnaires de la MONUC, et des officiers militaires ougandais à Dungu, Bunia et Kampala, janvier 2009.

⁷⁹ Entretien de Human Rights Watch avec des enfants présents dans le camp, Dungu, 8 janvier 2009.

⁸⁰ Entretiens de Human Rights Watch avec des diplomates internationaux, des hauts fonctionnaires de la MONUC, et des officiers militaires ougandais à Dungu, Bunia et Kampala, janvier 2009. Human Rights Watch n'a trouvé non plus aucune trace d'un quartier général des tactiques à Dungu à la mi-janvier. Dans un entretien avec une chercheuse de Human Rights Watch à Kampala le 28 janvier 2009, toutefois, le porte-parole de l'armée ougandaise, le Major Félix Kulayigye, a affirmé qu'il y a un quartier général des tactiques à Dungu qui coordonne les activités entre les armées ougandaise et congolaise et la MONUC.

⁸¹ Entretien de Human Rights Watch avec un officier militaire supérieur ougandais, Dungu, 9 janvier 2009.

fêtes où elle pouvait espérer infliger rapidement le nombre maximum de morts en ciblant des villages rassemblés. Les premières attaques ont été suivies d'autres, qui se poursuivent à l'heure où nous rédigeons ce rapport.

La LRA a tué au moins 815 civils congolais et au moins cinquante civils soudanais entre le 24 décembre 2008 et le 17 janvier 2009. Il y a eu au moins 300 victimes dans la région de Doruma à l'ouest du Parc national de la Garamba et près de la frontière entre la RDC, la République centrafricaine et le Sud Soudan ; 153 civils dans la région de Faradje au sud-est du parc ; 256 civils près de Tora, au sud du parc et 44 autres dans la région de Duru juste à l'ouest du parc, près de la frontière entre la RDC et le Sud Soudan. En outre, les forces de la LRA ont tué 62 personnes au cours d'attaques à l'ouest de Dungu, à savoir à Napopo le 2 janvier, à Bangadi le 5 janvier et à Diagbe le 13 janvier 2009.⁸² Durant la plupart de ces attaques, il n'y a eu que peu d'enlèvements, contrairement à ce qui s'était produit les mois précédents, parce que la LRA considérait que les personnes enlevées risquaient de ralentir ses mouvements. Toutefois, 160 enfants ont été enlevés à Faradje.

Massacres dans la région de Doruma

Les 25, 26 et 27 décembre 2008, les combattants de la LRA ont attaqué au moins 13 villages aux alentours de Doruma, une petite ville du nord du Congo proche de la frontière avec le Soudan et la République centrafricaine. Le moment choisi et les méthodes indiquent que leur objectif était de tuer le plus grand nombre possible de civils. Ils ont frappé quand les gens étaient rassemblés pour les festivités de Noël et, à une occasion au moins, ont attiré d'autres victimes sur les lieux du massacre en prétendant qu'une fête s'y déroulait. Contrairement aux attaquants dans d'autres lieux, les assaillants se sont montrés peu intéressés par les pillages ou l'enlèvement de civils : ils étaient venus pour tuer. Ils ont utilisé les mêmes méthodes dans chaque village : ils ont encerclé les victimes, les ont attachées avec des cordes ou des chambres à air de bicyclette en caoutchouc, les ont dépouillées de leurs vêtements, puis les ont tuées en les frappant à la tête à coups de bâtons, de gourdins, de haches ou de machettes. Ils ont violé des dizaines de femmes et de filles avant de leur fracasser le crâne. Ils n'ont épargné ni les enfants ni les bébés. Parmi le

⁸² Ces chiffres sont essentiellement basés sur des listes de victimes établies par des chercheurs de Human Rights Watch avec des membres de groupes locaux de la société civile. Les informations ont été vérifiées au moyen d'entretiens avec des témoins et des personnes qui ont enterré les corps, des membres des familles, des personnes enlevées qui ont échappé à la LRA, et des déplacements sur les sites des massacres, dans les hôpitaux et les centres de soins. Voir en annexe les listes des personnes tuées et enlevées. Certains des chiffres sur les meurtres perpétrés à Tora et aux alentours sont basés sur des renseignements communiqués par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

peu de survivants, la plupart ont subi de graves blessures à la tête et ont apparemment été sauvés parce que les assaillants les croyaient morts.

L'attaque de Noël n'était pas la première occasion où la LRA venait dans la région de Doruma. Les combattants de la LRA étaient passés par cette ville trois fois au moins entre 2006 et 2008 alors qu'ils parcouraient la route entre le parc et la frontière de la RCA. Dans une occasion, les combattants de la LRA ont traversé avec assurance le centre de la ville, descendu le drapeau congolais de son mât et repris leur progression.⁸³ Ils avaient causé peu de soucis et avaient déclaré à l'administrateur local, Giles Nzerien Mandata, qu'ils n'avaient aucun problème avec le peuple congolais. Mais en décembre 2008, c'était différent. Comme l'a déclaré l'administrateur local aux chercheurs de Human Rights Watch, cette fois, c'était « l'horreur totale ».⁸⁴

Meurtres de Batande

L'une des premières attaques dans la région de Doruma a été aussi l'une des pires. Le jour de Noël, la LRA a massacré au moins 82 personnes parmi la centaine de résidents du petit hameau de Batande, situé à huit kilomètres environ au nord-est de la ville de Doruma et à seulement un kilomètre et demi de la frontière soudanaise. Les habitants du hameau se connaissaient tous et ils célébraient Noël en partageant un repas après les services religieux de Noël. Les femmes du village avaient préparé des plats spéciaux et les hommes avaient construit une paillote rudimentaire juste devant l'église protestante. Vers 3 heures de l'après-midi, la plupart des habitants de Batande de même que quelques invités étaient réunis pour partager leur repas quand un groupe de combattants armés de la LRA a surgi des forêts et les a encerclés.

Un homme de 72 ans qui était en retard pour se rendre au déjeuner de Noël se trouvait à peu de distance sur le sentier menant à l'église quand la LRA a attaqué. Il s'est caché dans les buissons et a observé l'horreur qui se déroulait. Il a raconté aux chercheurs de Human Rights Watch :

Les combattants de la LRA ont encerclé tout le monde et ils ont commencé à les attacher avec des cordes, des chambres à air de bicyclette et du tissu pris aux jupes des femmes après en avoir fait des bandes. Je les ai vus attacher

⁸³ Entretien de Human Rights Watch avec Giles Nzerien Mandata, Chef de Poste du gouvernement congolais, Doruma, 10 janvier 2009.

⁸⁴ Ibid.

ma femme, mes enfants et mes petits-enfants. J'étais impuissant à leur venir en aide. Après les avoir attachés, ils ont pris 26 des hommes, dont le pasteur et son fils aîné et quelques-uns des garçons les plus âgés, et ils les ont emmenés dans la forêt devant l'église.

Je les ai suivis et je me suis caché à proximité pour voir ce qui se passait. Ils leur ont arraché leurs vêtements et les ont jetés face contre terre. Puis ils ont commencé à les frapper un par un à la tête avec des gros bâtons. Ils leur ont fracassé le crâne jusqu'à faire jaillir leur cervelle. Trois LRA faisaient tout le travail. Ils faisaient vite pour tuer. Ça ne leur a pas pris très longtemps et ils ne disaient rien pendant qu'ils le faisaient. Ils ont tué les 26. J'étais horrifié. Je connaissais tous ces gens. Ils étaient ma famille, mes amis, mes voisins.

Quand ils ont eu fini, je me suis échappé et je suis rentré chez moi, où je me suis assis en tremblant de partout. Cette nuit-là, j'ai entendu les LRA qui faisaient la fête. Ils mangeaient la nourriture que les femmes avaient préparée et buvaient la bière. Puis ils ont dormi là au milieu des cadavres de ceux qu'ils avaient tués.

Le lendemain matin, ils sont partis et je suis allé essayer de trouver ma femme. Il y avait des corps partout. C'est alors que j'ai découvert qu'ils avaient aussi tué les femmes et les enfants. J'ai commencé à creuser des tombes pour enterrer les morts. Au début j'étais seul, mais après d'autres gens sont venus m'aider. Je n'arrivais pas à trouver ma femme. C'est seulement au bout de quelques jours que je l'ai trouvée après la rivière. Elle avait le crâne fracassé comme les autres. Son corps était déjà en train de se décomposer aussi j'ai dû l'enterrer là où elle avait été tuée, dans une fosse commune avec d'autres femmes et des enfants.⁸⁵

Parmi les 82 personnes tuées à Batande, figuraient une cinquantaine de femmes et d'enfants, dont le plus jeune n'avait pas plus de huit mois. Selon les personnes qui ont enterré les victimes, les corps de nombreuses femmes et filles ont été retrouvés en petits groupes à part dans la forêt, à un peu moins de 300 mètres au nord-est de l'église. D'après l'état des corps et les positions dans lesquelles ils ont été trouvés, il semble que beaucoup

⁸⁵ Entretien de Human Rights Watch avec un témoin du massacre de Batande, Doruma, 10 janvier 2009.

de ces femmes et filles aient été violées.⁸⁶ Au moins trois habitants de Batande ont été emmenés par la LRA et tués le lendemain dans d'autres endroits (voir ci-après). Ces personnes ont peut-être été emmenées pour servir de guides vers les villages voisins.

Le 26 décembre, les quelques habitants restant à Batande, dont le vieil homme mentionné ci-dessus, ont entamé la tâche macabre consistant à dénombrer et enterrer les morts, aidés par un petit groupe de gens venus de Doruma qui avaient entendu parler des meurtres. Dans l'après-midi du 27 décembre, le premier groupe de soldats ougandais est arrivé, deux jours trop tard pour aider les gens de Batande. Deux heures plus tard, un second groupe de soldats ougandais est passé, a aidé les habitants à identifier d'autres emplacements où on pouvait trouver des corps, puis ils ont suivi la direction prise par la LRA.⁸⁷

Le 12 janvier, des chercheurs de Human Rights Watch se sont rendus à Batande, accompagnés par un témoin oculaire des massacres et par des personnes qui avaient aidé à enterrer les corps. Les preuves trouvées sur le lieu du massacre étaient cohérentes avec les déclarations des témoins. Les chercheurs ont trouvé 16 tombes avec de la terre fraîchement retournée, dont six tombes à la chapelle protestante, six dans un rayon de 250 mètres autour de l'église, et deux à l'entrée de Batande. Ils ont reçu des informations concernant deux tombes plus éloignées à peu de distance au nord de la rivière. Selon les personnes qui ont participé aux inhumations, ces tombes contiennent 82 corps. Les chercheurs de Human Rights Watch ont aussi trouvé des flaques de sang séché, des cordes et des chambres à air utilisées pour attacher les prisonniers, et au moins cinq gros bâtons tâchés de sang, chacun d'une dizaine de centimètres de diamètre, sur les lieux où les témoins ont indiqué que les meurtres s'étaient déroulés et où les corps ont été trouvés plus tard.⁸⁸ Les quelques habitants de Batande restants ont indiqué aux chercheurs de Human Rights Watch qu'il y avait encore des corps dans la forêt qui n'avaient pas été enterrés, à cause de leur état de décomposition et du manque de sécurité pour procéder aux inhumations. L'odeur des cadavres flottait encore sur Batande près de trois semaines après le massacre.

⁸⁶ Entretien de Human Rights Watch avec des témoins qui ont participé aux inhumations, Batande, 9 et 10 janvier 2009.

⁸⁷ Entretien de Human Rights Watch avec des témoins qui ont participé aux inhumations, Batande, 9 et 10 janvier 2009 ; entretien de Human Rights Watch avec le Major Félix M. Kulayigye, porte-parole de l'armée ougandaise, Kampala, 28 janvier 2009.

⁸⁸ Les chercheurs de Human Rights Watch ont photographié la zone et les objets trouvés, et ils ont noté les emplacements des tombes. Les chercheurs de Human Rights Watch et d'autres membres de la société civile qui participaient à la visite sur le terrain ont collecté certaines preuves, dont les cordes utilisées pour attacher les victimes, des bâtons tâchés de sang et des vêtements trouvés sur les lieux, et les ont mis en lieu sûr.

Meurtres à Nagengwa, Mabando et autres villages

Le matin du 26 décembre, les forces de la LRA ont attaqué Nagengwa, à trois kilomètres environ de Batande, où elles ont tué trente personnes. Au moins 19 victimes du village ont été retrouvées plus tard nues près de la rivière proche, les mains liées et le crâne fracassé avec des haches ou de gros gourdins.⁸⁹ Nombre des morts étaient des enfants ; deux étaient des bébés qui avaient été tués en leur dévissant la tête et leur cou était brisé. Deux fillettes de trois ans à Manvugo qui ont survécu aux tentatives de meurtre par la même méthode se trouvaient à l'hôpital de Doruma avec de graves lésions au cou au moment de la rédaction de ce rapport.⁹⁰

Une femme de 53 ans, mère de quatre enfants, a survécu à l'attaque contre Nagengwa quand elle est tombée sous les corps d'autres membres de sa famille et que les assaillants l'ont apparemment crue morte. Elle a raconté :

J'étais à la maison avec mon frère et cinq de mes cousins quand les LRA sont arrivés chez nous. Ils nous ont immédiatement regroupés et ils ont attaché les six autres. Ils ne m'ont pas attachée, parce que je suis trop vieille je suppose. Un des soldats est alors rentré dans la maison et il a commencé à prendre tous les vêtements et d'autres choses qu'ils pouvaient trouver. Puis ils sont sortis et ont commencé le massacre. Le premier à être tué était mon frère. Ils lui ont fendu le crâne avec une hache. Puis ils m'ont tirée sur le côté avec un de mes cousins et ils ont frappé mon cousin avec la hache. Il est tombé et je suis tombée sous lui. Le sang qui coulait de sa tête s'est répandu sur moi, et les LRA ont pensé que j'avais déjà été tuée. Tout s'est passé très vite, et bientôt les six autres étaient tous morts et les LRA sont partis avec ce qu'ils avaient volé. J'étais terrifiée et je suis restée au même endroit [sous les corps] jusqu'à 4 heures du matin, quand j'ai eu assez de force pour courir me cacher dans les buissons.⁹¹

L'après-midi du même jour, les forces de la LRA ont tué cinquante autres personnes dans le village de Mabando, au nord-est de Nagengwa. Les assaillants ont attiré leurs victimes vers

⁸⁹ Entretien de Human Rights Watch avec des témoins et des personnes qui ont participé aux inhumations à Nagengwa, Doruma, 11 janvier 2009.

⁹⁰ Observations de Human Rights Watch à l'hôpital de Doruma, 10 janvier 2009.

⁹¹ Entretien de Human Rights Watch avec une victime à Mabando, Doruma, 10 janvier 2009.

un lieu central en faisant jouer la radio et en forçant des victimes à chanter et à appeler les autres pour qu'ils se joignent à la fête.⁹²

Plus tard le 26 décembre, et les jours suivants, les combattants de la LRA ont attaqué au moins neuf autres villages, à savoir Douane (connu aussi sous le nom de Manvugo), Natalubu, Bama, Naulu, Katinga, Bakulagba, Masombo, Gadi et Mogoroko, tous dans un rayon de 25 kilomètres autour de Doruma. Dans chaque village, ils ont tué des civils en les frappant brutalement à la tête.

A la suite des attaques de Noël, environ 10 000 habitants de cette zone ont cherché refuge en ville. Le manque de nourriture, toutefois, en a bientôt forcé certains à retourner à leurs champs au moins pour de courtes périodes, ce qui leur a fait courir le risque de nouvelles attaques de la part d'éléments de la LRA qui se trouvaient encore dans la forêt à 25 kilomètres environ de Doruma lorsque ce rapport était en cours de rédaction.

Massacres et enlèvements à Faradje

Le 25 décembre, le jour même où avaient lieu les massacres à Batande, un autre groupe de combattants de la LRA a attaqué la ville de Faradje, à 300 kilomètres environ à l'est de Doruma. D'après des officiers de l'armée ougandaise, ce groupe était commandé par le Lt. Col. Charles Arop.⁹³ Avec une population d'environ 37 000 personnes, Faradje est l'une des plus grandes villes de la région et compte un nombre important de magasins, aussi elle offrait des perspectives de pillage plus riches que les villages agricoles.

Dans l'après-midi, alors que les habitants étaient réunis pour un concert de Noël, un groupe d'environ 200 combattants de la LRA sont descendus sur la ville et ont tué au moins 143 personnes, des hommes pour la plupart, et ont enlevé 160 enfants et des dizaines d'adultes.⁹⁴ Les attaquants se sont livrés au pillage avant de mettre le feu à 940 maisons, trois écoles primaires et neuf églises.⁹⁵

⁹² Entretien de Human Rights Watch avec Giles Nzerien Mandata, Chef de Poste du gouvernement congolais, Doruma, 10 janvier 2009. Entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Mabando, Doruma, 10 janvier 2009.

⁹³ Entretien de Human Rights Watch, Brigadier Général Patrick Kankiriho, commandant des opérations de l'UPDF, Dungu, 7 janvier 2009.

⁹⁴ Une liste des enfants enlevés à Faradje se trouve en annexe.

⁹⁵ Entretien de Human Rights Watch avec Maneno Léon, Assistant de l'administrateur territorial de Faradje, Faradje, 13 janvier 2009 ; entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Faradje qui ont survécu aux attaques, et avec des enfants et des adultes qui ont été enlevés mais ont réussi plus tard à s'échapper, Faradje, 13-16 janvier 2009.

A la mi janvier, les chercheurs de Human Rights Watch ont retracé le chemin de destruction de la LRA à travers la ville, interrogé des dizaines de victimes et de témoins et se sont rendus sur les lieux où les victimes ont été tuées puis enterrées plus tard. Une grande partie de la ville a été brûlée et de nombreux quartiers étaient encore largement désertés au moment de cette visite.

A Faradje, les combattants de la LRA ont pris pour cible les hommes adultes, dont le docteur, deux inspecteurs d'école, deux pasteurs, des enseignants et des fonctionnaires. Ils ont commencé leur opération militaire à Aligi, un faubourg de Faradje situé à deux kilomètres environ du centre de la ville. Les combattants de la LRA sont arrivés par un sentier depuis le Parc national de la Garamba et ont enlevé un jeune homme dans la première maison qu'ils ont rencontrée. Ils l'ont obligé à leur servir de guide. Les combattants qui sont entrés dans Aligi étaient accompagnés de 10 à 15 prisonniers, dont huit filles et garçons qui étaient attachés ensemble par la taille. Certains avaient aussi les poignets liés.⁹⁶ Plusieurs des filles portaient des mini-jupes et des chemises militaires.

Sur leur trajet vers Faradje, les combattants de la LRA ont tué tous ceux qu'ils rencontraient, prétendant au premier abord être amicaux puis tuant leurs victimes d'un coup à la tête avec une hache, une machette ou un gros gourdin.⁹⁷ Ils ont tué au moins 25 habitants d'Aligi tandis qu'ils entraient silencieusement dans Faradje.

Roger, un homme de 48 ans qui venait de partager un repas de Noël avec sa famille, faisait la sieste à l'ombre près de sa maison à Aligi l'après-midi du 25 décembre. Réveillé par un bruit, il a vu deux hommes en uniforme militaire qui s'approchaient de lui. « L'un d'eux a levé la main pour saluer et m'a demandé comment j'allais », a-t-il raconté aux chercheurs de Human Rights Watch. « Je ne les ai pas reconnus, mais avant même que j'ai pu répondre l'autre m'a frappé à la tête avec un grand bout de bois. Il m'a frappé deux fois très fort. Je suis tombé et ma tête saignait. J'ai entendu ma femme hurler avant de m'évanouir. »⁹⁸ Les assaillants ont laissé Roger pour mort. Sa femme a réussi à le traîner inconscient jusqu'à une cachette dans la forêt où elle a tenté d'arrêter l'hémorragie en enveloppant sa tête blessée avec sa jupe. « Je suis revenu à moi alors que j'étais étendu dans notre cachette et j'ai vu les LRA tuer notre voisin et un autre homme sur la route. Je n'arrêtais pas de me dire qui sont ces gens ? Qu'est-ce que nous leur avons fait ? » Le lendemain, Roger, soutenu par

⁹⁶ Entretien de Human Rights Watch avec des habitants d'Aligi, Faradje, 14 janvier 2009.

⁹⁷ Entretiens de Human Rights Watch avec des habitants d'Aligi qui ont survécu aux attaques et ont participé aux inhumations des morts, Faradje, 14 et 15 janvier 2009.

⁹⁸ Entretien de Human Rights Watch avec une victime, Faradje, 14 janvier 2009.

sa femme, s'est traîné jusqu'à l'hôpital pour se faire soigner. Au moment de l'entretien avec les chercheurs de Human Rights Watch, il avait deux larges balafres à la tête.

Vers 5 heures de l'après-midi, les combattants de la LRA sont entrés dans le centre de Faradje, où de nombreux habitants, en particulier des enfants, s'étaient rassemblés pour le concert du jour de Noël. Tout d'abord, les combattants ont prétendu être des soldats de l'armée congolaise. Certains d'entre eux parlaient lingala, la langue parlée communément à Faradje, et appelaient les gens, leur disant de s'approcher. Cette tactique rassurait certaines personnes et les dissuadait de fuir. Puis les combattants ont tiré des coups de feu en l'air et ont commencé à ramasser des filles et des garçons. Ils ont tué les hommes qu'ils ont réussi à capturer en les frappant à la tête.

Marie, âgée de trente ans et mère de sept enfants, a dit aux chercheurs de Human Rights Watch que son mari et d'autres membres de sa famille ont été tués le jour de Noël. Elle a raconté :

J'étais chez moi et mes enfants se trouvaient au concert de Noël quand la LRA a attaqué. Tout d'un coup, vers 5 heures de l'après-midi, j'ai vu des gens qui couraient dans les rues, en s'éloignant du centre de la ville. Mes enfants ont couru à la maison, et puis quatre hommes portant des uniformes militaires sont apparus derrière ma maison. L'un d'eux a dit en mauvais lingala : « Ne courez pas. Restez avec nous. Nous sommes ici pour vous. » D'abord j'ai pensé qu'ils étaient des soldats de l'armée congolaise, mais ensuite l'un d'eux a attrapé ma fille de 13 ans, l'a traînée dans la rue et a pointé son fusil sur elle. J'ai vu ses longues dreadlocks et alors j'ai réalisé que c'était la LRA qui était venue nous attaquer. Ma fille a réussi à se dégager, et les trois autres soldats nous ont encerclés, les neuf qui restions — quatre hommes, deux femmes et trois enfants.

Ils sont entrés dans la cuisine, ont attrapé les pilons de bois dont on se sert pour piler le maïs, et ont commencé à tabasser les hommes. Ils ont coupé le majeur de mon mari avec une machette avant de le frapper à la tête. Il a réussi à survivre mais il est mort plus tard à l'hôpital. Les attaquants ont arraché l'œil gauche d'un des autres hommes puis ils l'ont tué d'un coup à la tête. Ils ont coupé l'oreille du troisième homme avec une hache, lui ont tiré dans le genou, puis l'ont tué d'un coup à la tête. Le quatrième homme a réussi à s'échapper après avoir esquivé deux coups à la tête. J'ai couru dans

la brousse avec les autres femmes et les enfants. Nous avons entendu des coups de feu toute la nuit et regardé la ville qui flambait.⁹⁹

Les combattants de la LRA ont attaché les enfants et les adultes enlevés et les ont obligés à s'asseoir en cercle et à attendre pendant que la LRA capturait d'autres gens et pillait la ville. Un garçon de treize ans a été enlevé par un combattant de la LRA quand il a quitté la maison de sa tante pour aller chercher sa sœur pour le dîner de Noël. Le combattant, qui avait des dreadlocks, portait un uniforme militaire et avait parlé à l'enfant en mauvais lingala. Il l'avait attaché et emmené dans un endroit où 44 autres enfants capturés avaient déjà été attachés ensemble. Le garçon qui venait d'être enlevé a été attaché aux autres et laissé à la garde de quelques combattants tandis que d'autres allaient chercher d'autres enfants.¹⁰⁰

A la tombée de la nuit, les attaquants ont mis le feu à plusieurs bâtiments, peut-être pour leur permettre de voir ce qu'ils faisaient et pour s'assurer que les personnes attachées ne s'échappaient pas. Vers minuit, un premier groupe de combattants a quitté la ville dans la direction d'où ils étaient venus, brûlant des maisons en chemin, en particulier dans le faubourg d'Aligi. Ils ont emmenés avec eux des personnes forcées de transporter le butin des pillages. Un deuxième groupe est parti en direction de Watsa, pillant l'hôpital et brûlant des maisons en chemin.¹⁰¹

Lillian, âgée de 28 ans et mère de cinq enfants, a été capturée ainsi que sa fille de 11 ans et son mari. « Ils ont tué mon mari devant moi en lui fracassant le crâne avec un gourdin », a-t-elle dit aux chercheurs de Human Rights Watch. « Les combattants ont alors enfoncé les portes de toutes les boutiques du marché et nous ont donné des choses à transporter. Nous étions une cinquantaine à avoir été enlevés. Nous avons marché environ sept kilomètres sur la route principale, avec plus de cinquante combattants, dont des hommes, des femmes et des enfants soldats. J'ai réussi à m'échapper et je suis revenue dans la ville qui brûlait avec des cadavres répandus sur la place du marché. Mais ma fille est encore avec la LRA. »¹⁰²

Un troisième groupe plus réduit de combattants a poursuivi les pillages jusqu'au lendemain matin de bonne heure avant de quitter Faradje, prenant la route au nord en direction d'Aba.

⁹⁹ Entretien de Human Rights Watch avec une victime, Faradje, 14 janvier 2009.

¹⁰⁰ Entretien de Human Rights Watch avec un enfant enlevé, Faradje, 14 janvier 2009.

¹⁰¹ Entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Faradje qui ont survécu aux attaques, et avec des enfants et des adultes qui ont été enlevés mais ont réussi plus tard à s'échapper, Faradje, 13-16 janvier 2009.

¹⁰² Entretien de Human Rights Watch avec un habitant, Faradje, 15 janvier 2009.

A environ quatre kilomètres de la ville, ils ont attaqué le faubourg de Takiani, où ils ont tué des civils, enlevé d'autres enfants et encore une fois pillé.

Les combattants de la LRA ont forcé les enfants ainsi qu'une vingtaine d'adultes enlevés à transporter le butin de leurs pillages jusqu'au Parc national de la Garamba, la direction d'où ils étaient venus. Un garçon a expliqué aux chercheurs de Human Rights Watch :

Nous avons dû marcher dans la brousse toute la nuit. Ils me frappaient vraiment fort parce qu'ils disaient que je marchais trop lentement. Ils nous frappaient aussi si nous essayions de nous parler. J'étais au bout de la file et j'ai réussi à m'échapper le matin vers huit heures, et j'ai couru tout le long du chemin jusqu'à chez moi.¹⁰³

Peu après avoir enlevé les enfants, les assaillants ont tué au moins 16 d'entre eux, dont la majorité avait moins de 10 ans, peut-être parce qu'ils les trouvaient trop jeunes pour servir comme porteurs, combattants, ou esclaves sexuels.¹⁰⁴

La protection arrive trop tard

Le matin du 26 décembre, la MONUC—qui, comme nous l'avons indiqué, n'a pas participé à l'organisation de l'opération « Coup de tonnerre »— a aidé les soldats de l'armée congolaise à se déployer à Faradje et aux alentours. Lorsque les hélicoptères de la MONUC les ont survolés, les combattants de la LRA à Takiani ont grimpé dans les arbres et se sont cachés dans les maisons pour ne pas être vus par les soldats se trouvant dans les hélicoptères. Le temps que les soldats congolais aient atterri et soient arrivés à pied à Takiani, les derniers combattants de la LRA étaient partis, semant sur leur passage la mort et la destruction.¹⁰⁵

Si la présence des soldats congolais à Faradje a rassuré les habitants de la région, elle n'a pas empêché la LRA de mener des attaques dans le parc et dans des villes et villages proches de Faradje, dont Nagero et Aba.¹⁰⁶

¹⁰³ Entretien de Human Rights Watch avec un enfant enlevé, Faradje, 14 janvier 2009.

¹⁰⁴ Entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Faradje qui ont survécu aux attaques, et avec des enfants et des adultes qui ont été enlevés mais ont réussi plus tard à s'échapper, Faradje, 13-16 janvier 2009.

¹⁰⁵ Entretiens de Human Rights Watch avec des habitants de Faradje et de Takiama qui ont survécu aux attaques, et avec des enfants et des adultes qui ont été enlevés mais ont réussi plus tard à s'échapper, Faradje, 13-16 janvier 2009.

¹⁰⁶ Au 30 janvier, les soldats ougandais n'étaient pas encore déployés dans la région de Faradje.

Les combattants de la LRA ont habituellement évité la confrontation avec les forces militaires, mais ils ont attaqué la station du parc à Nagero à la lisière sud-est du parc le 2 janvier, à quelques 25 kilomètres de Faradje, malgré la présence à cet endroit d'un petit nombre de soldats de l'armée congolaise et de gardes du parc armés. Leur objectif apparent était d'éliminer ou au moins de limiter la capacité du personnel du parc à contrôler leurs activités dans le parc : ils ont détruit des équipements de communications et brûlé deux petits avions, plusieurs véhicules, et le bureau de la station du parc. Contrairement à d'autres attaques durant cette période et probablement du fait de la présence d'adversaires armés, la LRA a fait usage d'armes à feu au cours de cette attaque. Ils ont tué dix personnes, dont trois femmes, deux gardes du parc, le radio opérateur, un pasteur et un électricien, blessant six autres personnes et enlevant au moins deux enfants. Plusieurs combattants de la LRA ont été tués par les gardes armés de la station.¹⁰⁷

Dans des attaques ultérieures contre des villages au sud et à l'ouest de Faradje, les forces de la LRA ont tué au moins 256 personnes entre le 8 et le 16 janvier, notamment dans les villes de Sambia, Akua, Tomate et Tora. Etant donné l'éloignement de la région, les informations sur ces attaques sont encore incomplètes et le nombre de morts est peut-être plus important.

Dans la ville de Sambia, les femmes et les enfants se sont enfuis dans la brousse ou dans d'autres villes après une première attaque de la LRA le 8 janvier mais les hommes sont restés pour défendre leurs biens, croyant qu'ils seraient protégés par les troupes congolaises contre une nouvelle attaque. Jean-Pierre était parmi ceux qui sont restés. Il a raconté aux chercheurs de Human Rights Watch :

Juste avant minuit le 10 janvier, j'ai entendu des coups de feu et des gens qui criaient dans le centre de la ville. J'ai couru dehors et j'ai trouvé deux combattants de la LRA juste devant ma maison. Ils m'ont empoigné mais je me suis débattu et j'ai réussi à m'échapper. J'ai entendu beaucoup de coups de feu et j'ai passé la nuit dans la brousse. Le lendemain, je suis revenu et la ville était déserte, à part une poignée de gens qui enterraient des corps. J'ai vu au moins 30 corps et six tombes. Beaucoup d'autres ont été tués dans les forêts qui entourent la ville, et leurs corps n'ont pas encore été découverts.¹⁰⁸

¹⁰⁷ Entretien de Human Rights Watch avec un témoin de Nagero, Bunia, 5 janvier 2009 ; entretien de Human Rights Watch avec un témoin, Faradje, 14 janvier 2009.

¹⁰⁸ Entretien de Human Rights Watch avec un témoin à Sambia, Faradje, 15 janvier 2009.

De nombreux habitants de Sambia ont fui à l'ouest vers la ville de Tora qui a elle-même été attaquée par la LRA le 16 janvier, forçant les personnes déplacées à s'enfuir à nouveau. L'ONU a indiqué avoir reçu des informations faisant état d'une centaine de personnes ayant pu être tuées dans cette attaque.¹⁰⁹

Massacres dans la région de Duru

Les 24 et 25 décembre, la LRA a lancé sa troisième attaque dans la région de Duru et de Bitima, dans la zone de Yakulu, juste à l'ouest du Parc national de la Garamba. Ils y ont tué au moins quarante civils. Du fait que de nombreux habitants se sont ensuite enfuis au Sud-Soudan, il a été difficile pour les autorités locales congolaises et les membres de la société civile de collecter des informations sur les attaques.

Trois groupes de combattants de la LRA ont traversé Duru, Bitima et les régions adjacentes les 24 et 25 décembre, tuant tous ceux qu'ils trouvaient sur leur route. Au village de Nambia, les assaillants ont attaqué le soir de Noël, évitant la route principale et entrant dans le village depuis la forêt. Ils sont allés de maison en maison, tuant leurs victimes de la même façon que dans les autres lieux, en leur fracassant le crâne avec des haches, des machettes et des gourdins. A une occasion, un attaquant s'est servi d'une machette pour frapper une femme dans le dos alors qu'elle tentait de s'enfuir, la tuant ainsi que le bébé qu'elle portait sur son dos.¹¹⁰

Les habitants ont rédigé en hâte un mot pour un petit contingent de soldats de l'armée congolaise basés à Kiliwa, environ soixante kilomètres au sud, les suppliant de venir les aider. Courant aussi vite que possible avec ce mot, le messager a mis deux jours pour arriver à la base. Quand il y est arrivé le 27 décembre, les soldats ont dit qu'ils devaient attendre les ordres de leur commandant avant d'envoyer de l'aide à Nambia.¹¹¹ Pendant ce temps, la plupart des habitants de la région s'étaient enfuis de l'autre côté de la frontière, au Sud-Soudan.

Selon les rapports des fonctionnaires de la MONUC et de journalistes, la LRA a poursuivi ses attaques dans la région de Duru, où elle a tué quatre civils le 13 janvier.¹¹²

¹⁰⁹ « More than 100 killed in Congo Massacre », Agence de presse Reuters, 29 janvier 2009.

¹¹⁰ Entretien de Human Rights Watch avec un témoin de Nambia, Dungu, 8 janvier 2009.

¹¹¹ Entretien de Human Rights Watch avec un témoin de Nambia, Dungu, 8 janvier 2009.

¹¹² Entretiens de Human Rights Watch avec des fonctionnaires de la MONUC et des journalistes qui se sont rendus à Duru le 14 janvier, Bunia et Faradje, 15 et 16 janvier 2009.

Attaques au Sud-Soudan

Les forces de la LRA qui ont attaqué à Duru et ses environs, et à Bitima les 24 et 25 décembre auraient aussi fait mouvement vers le Sud-Soudan, où elles ont mené d'autres attaques à Gangura, près de Yambio, avant d'être refoulées en RDC par la SPLA.¹¹³ D'autres groupes de la LRA demeurent au Sud-Soudan ou rodent le long de la frontière entre la RDC et le Sud-Soudan.

Selon des informations préliminaires émanant de la région, la LRA a tué plus de cinquante civils et enlevé quelques soixante enfants et adultes dans les comtés de Yambio, Maridi et Mundri entre mi décembre et début janvier. Bien que les combattants aient occasionnellement tiré des coups de fusil au début d'une attaque, ils tuent habituellement avec des machettes ou des gourdins. Au moment de la rédaction de ce rapport, les attaques de la LRA continuaient au Sud-Soudan.¹¹⁴

Délivrance et reddition

Le 28 janvier 2009, des officiers de l'armée ougandaise ont indiqué à Human Rights Watch qu'ils avaient délivré 58 civils et que vingt autres combattants de la LRA avaient été capturés ou s'étaient rendus depuis le début de l'opération « Coup de tonnerre », dont des Ougandais, des Congolais et des Soudanais.¹¹⁵ Le 10 février, le Président Yuweri Museveni a dit à des journalistes que 280 personnes enlevées avaient été délivrées, dont 130 se sont présentées à l'UPDF et 165 aux forces congolaises, et que quarante combattants de la LRA avaient été déclarés morts, mais ces chiffres n'ont pas pu être vérifiés de manière indépendante.

Fin janvier, le commandant en second de la LRA, Okot Odhiambo, sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI, a contacté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) exprimant le souhait de se rendre avec un nombre inconnu de ses combattants et peut-être avec Dominic Ongwen, un autre commandant de la LRA recherché par la CPI.¹¹⁶ Au moment de la rédaction de ce rapport, il ne l'a pas encore fait.

¹¹³ Entretien de Human Rights Watch avec un officier supérieur de l'armée ougandaise, Dungu, 7 janvier 2009.

¹¹⁴ Communication électronique d'un fonctionnaire de l'ONU à Human Rights Watch, 28 janvier 2009.

¹¹⁵ Entretien de Human Rights Watch avec le Major Félix M. Kulayigye, porte-parole de l'UPDF, Kampala, 28 janvier 2009.

¹¹⁶ Organisation internationale pour les migrations, Communiqué de presse, Genève, 3 février 2009.

VII. La vie avec la LRA : Les enfants parlent

J'ai tellement pleuré après qu'ils m'ont enlevé et ils m'ont dit que j'allais devenir soldat. Je voulais être à l'école. Je ne voulais pas me battre. Ils ont dit d'arrêter de pleurer et de ne pas penser à la maison, mais j'y pensais tous les jours.

—Un garçon de 12 ans enlevé à son école à Duru, le 17 septembre 2008. Il a échappé à la LRA trois mois plus tard.

Au début de l'offensive militaire le 14 décembre, quand l'aviation ougandaise a bombardé le camp principal du commandant de la LRA, Joseph Kony, des enfants qui avaient été enlevés ont pu s'enfuir et se réfugier dans un camp de l'armée congolaise. Plusieurs des enfants qui se sont échappés ce jour-là ont fait aux chercheurs de Human Rights Watch le récit de leur vie au service des combattants de la LRA.

Après avoir établi ses camps dans le parc et dans la réserve de chasse environnante en 2006 et 2007, la LRA a commencé à cultiver largement les champs se trouvant dans le voisinage immédiat. Les éléments de la LRA ont fait pousser assez de haricots, de patates douces et d'autres produits pour satisfaire la plupart de leurs besoins alimentaires. Les enfants et les femmes enlevés ont travaillé dans ces champs, en plus de s'occuper des tâches domestiques et de fournir des services sexuels aux combattants.

Les combattants considérés comme fiables et dociles se sont vu attribuer une fille enlevée comme « épouse », tandis que les commandants étaient autorisés à en avoir plusieurs. Kony a pris pour lui-même le plus grand nombre de filles et de femmes, une quarantaine, selon des enfants enlevés par la LRA qui ont ensuite réussi à s'échapper. Florence, une jeune fille de 17 ans originaire de la RCA enlevée par la LRA en avril 2008, a raconté aux chercheurs de Human Rights Watch sa vie « d'épouse » :

J'étais assignée à un commandant. Il ne parlait pas la même langue que moi, alors nous ne nous parlions jamais. Il me forçait à coucher avec lui chaque fois qu'il voulait. Si je résistais, il me fouettait. Parfois même il m'attrapait par le cou et essayait de m'étrangler.

A la LRA, un homme ne peut avoir qu'une épouse, et une femme ne peut être qu'avec un homme. S'ils désobéissaient à cette règle, ils risquaient d'être

tués. Kony et les autres commandants supérieurs étaient une exception, et ils pouvaient avoir beaucoup de femmes.

Si j'essayais de parler aux autres filles, ils nous battaient et menaçaient de nous tuer. Ils croyaient que nous complotions contre eux. Un garçon de la RCA a essayé de s'échapper, et ils l'ont tué d'un coup à la tête. J'ai dû l'enterrer.

Je préparais à manger pour mon commandant et je devais aussi travailler à la ferme. On bougeait beaucoup parce que nous étions régulièrement attaqués par l'ALPS, et quelquefois il y avait des avions au-dessus de nous qui nous cherchaient. Je suis allée partout avec mon commandant, mais je n'ai participé à aucun combat ni aucune attaque.¹¹⁷

Au moment de l'entretien avec Florence, elle était enceinte de huit mois après avoir été violée par le commandant de la LRA. Elle espère retourner en RCA après la naissance de son bébé.

Les garçons enlevés étaient aussi assignés à des combattants ou à des commandants et ils étaient chargés de la cuisine, du transport de leurs affaires d'un camp à un autre, et du travail dans les champs. Certains ont reçu un entraînement militaire et d'autres ont été choisis comme gardes du corps de Kony.

Les enfants enlevés ont souvent été battus et dans certains cas tués, s'ils marchaient trop lentement en se déplaçant d'un camp à un autre où s'ils essayaient de parler entre eux. Les enfants enlevés au Congo, en RCA ou au Soudan ne parlaient pas la même langue que les combattants ougandais de la LRA et communiquaient peu avec eux. Ils ont appris par les mauvais traitements qu'ils subissaient, eux-mêmes ou les autres enfants, comment se comporter pour éviter d'autres violences. Ceux qui essayaient de s'échapper et se faisaient prendre ont souvent été tués de façon brutale. Pour donner une leçon aux autres, les chefs de la LRA ont dans certains cas forcé des enfants à tuer leurs propres amis qui avaient tenté de s'échapper.¹¹⁸

¹¹⁷ Entretien de Human Rights Watch avec une personne enlevée, Dungu, 8 janvier 2009.

¹¹⁸ Entretien de Human Rights Watch avec une personne enlevée, Dungu, 8 janvier 2009.

Pierre, âgé de quinze ans, a été enlevé par la LRA à son école secondaire à Duru le 17 septembre 2008. Il a parcouru la brousse avec soixante de ses camarades d'un camp à un autre pendant un peu plus de deux semaines, sous l'escorte d'environ 80 combattants de la LRA. Quand le groupe est arrivé au camp principal de Kiswahili, les enfants ont été répartis et il est devenu l'un des gardes du corps de Kony. Il a expliqué :

Kony avait deux groupes de sept gardes du corps. J'étais dans le deuxième groupe qui protégeait le cercle extérieur autour de Kony. Il y avait deux enfants et cinq adultes dans mon groupe. Pendant la journée, nous travaillions à la ferme et faisons des exercices militaires. Chaque fois que Kony se déplaçait, nous allions avec lui. Il amenait aussi ses quarante épouses avec lui partout où il allait. Kony avait toujours un Motorola [téléphone portable] avec lui et son numéro deux, qui était toujours avec lui, avait un téléphone [satellite] Thuraya. Kony ne travaillait pas et ne faisait rien pendant la journée.

Les plus jeunes combattants autour de Kony nous fouettaient tant qu'ils voulaient, et surtout quand on essayait de parler entre nous.

Ils ne nous ont pas enseigné leur idéologie, mais ils nous ont dit que leur objectif était de s'emparer de l'Ouganda pour que Kony puisse devenir président. Ils ont dit qu'il leur fallait plus de soldats pour faire ça. Le seul commandement qu'ils nous ont appris était que toute personne qui essayait de s'échapper serait tuée.

Les combattants se passaient de l'huile sur le visage, la poitrine, le dos et les paumes des mains. Ils disaient que l'huile les protégeait des balles et de la mort quand ils se battaient. Ils disaient aussi que l'huile faisait revenir au camp les gens qui tentaient de s'échapper.

Après deux semaines à Kiswahili, nous sommes revenus dans un camp appelé Gambungu pendant quatre jours. Deux enfants enlevés en RCA avaient essayé de s'échapper, et Kony a donné l'ordre que leurs amis les tuent devant tous les autres enfants. Kony voulait être présent en personne

quand ils seraient tués. Il y avait une soixantaine d'enfants obligés d'assister à l'exécution.¹¹⁹

Pierre a pu s'échapper le jour où l'aviation ougandaise a bombardé Kiswahili. Il a dit aux chercheurs de Human Rights Watch qu'il avait quitté le camp juste après le début du bombardement.

Je suis parti tout seul vers l'est à travers la brousse. J'ai traversé deux rivières et j'ai fini par déboucher sur la route qui va à Kiliwa. J'ai couru sans arrêt jusqu'à Kiliwa ce jour-là et je suis arrivé à la base de l'armée congolaise (FARDC) vers 5 heures de l'après-midi. D'abord, les soldats congolais voulaient me tirer dessus. Alors j'ai eu peur et j'ai pensé qu'ils étaient peut-être avec la LRA, alors je me suis caché dans la brousse pendant la nuit. Je me suis présenté aux soldats congolais le matin, et ils ont fini par m'accepter dans leur camp et m'ont donné à manger. Un autre garçon et deux filles sont sortis les jours suivants, et les soldats congolais nous ont ramenés tous à Dungu.¹²⁰

Pierre a expliqué qu'il voudrait revenir à l'école, mais qu'il avait peur de rentrer chez lui à Duru parce que la LRA était encore à proximité. Il a dit qu'ils le tueraient s'ils le trouvaient.

Un garçon de 17 ans, enlevé avec 37 autres à Kpaika le 17 septembre 2008, a raconté que sur le trajet jusqu'au camp de Kiswahili, trois des enfants ont été tués parce qu'ils marchaient trop lentement. Après que les autres sont arrivés au camp, les 17 filles et les 21 garçons ont chacun été assigné à un combattant ou à un commandant. Le garçon a été donné à l'un des commandants qui le surveillait étroitement mais il a néanmoins réussi à s'échapper deux mois après sa capture. Il a déclaré :

Le matin, je travaillais à la ferme, à ramasser des haricots et des patates douces. Nous revenions manger à midi. Ensuite nous allions chercher du bois et de l'eau, toujours sous la surveillance des combattants. Je n'avais eu aucun entraînement militaire avant de m'échapper, mais ils disaient que j'allais en recevoir bientôt. Ils m'ont montré comment démonter un fusil, le nettoyer et le remonter.

¹¹⁹ Entretien de Human Rights Watch avec une personne enlevée, Dungu, 8 janvier 2009.

¹²⁰ Entretien de Human Rights Watch avec une personne enlevée, Dungu, 8 janvier 2009.

Je me suis échappé à la fin du mois de novembre, alors que mon commandant mangeait avec deux femmes. Je me trouvais à une vingtaine de mètres de mon commandant, ce qui était la plus grande distance de lui où je m'étais trouvée depuis le jour de mon enlèvement. Je me suis glissé hors du camp sans faire de bruit et ensuite j'ai couru tout le long du chemin à travers la forêt jusqu'à la route principale, et puis j'ai continué vers Dungu.

A ce que je sais, aucun des autres enfants enlevés à Kpaika n'a réussi à s'échapper, dont mes deux sœurs qui sont encore avec la LRA.¹²¹

Ces témoignages d'enfants congolais enlevés par la LRA reflètent les récits d'enfants enlevés en Ouganda et au Sud-Soudan au cours des années précédentes. Ces témoignages illustrent que malgré la participation aux accords de paix et les mises en examen de la CPI, les commandants de la LRA continuent à perpétuer des atteintes généralisées aux droits humains contre les enfants et contre les adultes.

¹²¹ Entretien de Human Rights Watch avec une personne enlevée, Dungu, 8 janvier 2009.

VIII. La réponse de la LRA

Au cours d'un entretien avec un chercheur de Human Rights Watch le 27 janvier 2009, le principal négociateur de la LRA aux pourparlers de paix, David Nyekorach-Matsanga, a affirmé que la majeure partie des combattants de la LRA ne se trouvaient pas au Congo au moment des attaques. Il a ajouté que les attaques pourraient avoir été menées par un certain nombre de groupes différents, dont des milices locales congolaises et un bataillon de l'armée ougandaise composé d'ex-combattants de la LRA.¹²²

Lors d'une interview radiophonique accordée à la Voix de l'Amérique, également le 27 janvier, Matsanga a appelé à la présence d'une force internationale pour assurer la protection lors du regroupement des combattants de la LRA à Rikwangba, l'endroit du Sud-Soudan désigné comme point de rassemblement de la LRA dans le cadre du processus de paix. « La LRA est engagée en faveur de la paix », a-t-il déclaré. « Il y a une semaine, le Général Kony m'a chargé de commencer à mettre en œuvre l'une des conditions à la paix, et j'expose les conditions au gouvernement ougandais. » Cela fait deux ans que Matsanga négocie avec le gouvernement ougandais au nom de la LRA et bon nombre d'observateurs qui suivent de près le processus de paix se demandent dans quelle mesure il représente le dirigeant de la LRA ou s'il a une quelconque influence sur lui, et s'il est encore en communication avec Kony.¹²³

Human Rights Watch a décrit en détail les graves exactions commises par les armées ougandaise et congolaise ainsi que par l'ALPS dans des endroits et à des moments qui ne font pas l'objet du présent rapport.¹²⁴ Toutefois, les chercheurs de Human Rights Watch n'ont trouvé aucun élément tendant à prouver que les attaques contre les civils décrites ici ont été menées par qui que ce soit d'autre que les combattants de la LRA. Lors d'entretiens avec nos chercheurs, des ex-combattants de la LRA ont rapporté les ordres précis donnés par Kony aux combattants de la LRA pour perpétrer les tueries de septembre, marquant ainsi un changement dans sa stratégie vis-à-vis des populations locales congolaises. Les enfants

¹²² Entretien téléphonique de Human Rights Watch avec le Dr. David Nyekorach- Matsanga, 27 janvier 2009.

¹²³ Entretien de Human Rights Watch avec un diplomate, Kampala, 19 janvier 2009 ; entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 28 janvier 2009 ; Henry Mukasa, « Uganda: LRA Peace Team in Power Row », *The New Vision*, 15 janvier 2009 ; Dr. David Nyekorach-Matsanga, *Armée/Mouvement de résistance du Seigneur*, déclaration publique, 30 janvier 2009.

¹²⁴ Human Rights Watch, *Abducted and Abused: Renewed Conflict in Northern Uganda*, vol 15 No. 12(a), 14 juillet 2003. Disponible sur <http://www.hrw.org/en/reports/2003/07/14/abducted-and-abused-o>

enlevés lors de ces attaques, dont certains sont parvenus à s'échapper par la suite, ont clairement décrit dans quelles circonstances ils avaient été emmenés dans les camps de la LRA situés dans le Parc national de la Garamba, avaient été harangués par Joseph Kony, brutalisés et avaient vu d'autres enfants subir des exactions et être tués par des combattants de la LRA. Les témoins des attaques, dont certains avaient interagi avec les combattants de la LRA avant les attaques, ont identifié les attaquants comme appartenant à la LRA. Des dizaines de victimes et de témoins ont aussi expliqué à maintes reprises que les assaillants ne savaient pas s'exprimer dans les langues congolaises et que leurs dreadlocks et leur apparence négligée étaient caractéristiques des combattants de la LRA. Les tactiques décrites dans ce rapport sont typiques de celles utilisées par la LRA depuis de nombreuses années dans le nord de l'Ouganda et au Sud-Soudan.¹²⁵

¹²⁵ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 23 janvier 2009. Pour en savoir plus, voir Human Rights Watch, *Abducted and Abused: Renewed Conflict in Northern Uganda*, vol 15 No. 12(a), 14 juillet 2003. Disponible sur <http://www.hrw.org/en/reports/2003/07/14/abducted-and-abused-o>

IX. Les actions internationales récentes contre la LRA

L'échec du processus de paix

Après l'opération manquée de la MONUC dans le Parc national de la Garamba début 2006, la communauté internationale a examiné de plus près la possibilité d'une solution négociée pour résoudre le problème de la LRA. À la mi-2006, Riek Machar, vice-président du gouvernement du Sud-Soudan, s'est proposé pour servir de médiateur entre la LRA et le gouvernement ougandais. Les bailleurs de fonds et les diplomates se sont réjouis de cette initiative et ont commencé à appuyer ce qui a par la suite été connu sous le nom de processus de paix de Juba. Le 4 décembre 2006, cherchant à soutenir les efforts de paix, le Secrétaire général de l'ONU a nommé l'ancien président mozambicain, Joaquim Chissano, au poste d'envoyé spécial dans le nord de l'Ouganda et au Sud-Soudan.

Le processus de paix a soulevé quelques controverses. Bon nombre de civils du nord de l'Ouganda ont accueilli favorablement l'initiative et les pourparlers ont contribué à un certain degré de stabilité que cette région n'avait pas connu depuis des décennies. Mais ils ont également compliqué l'arrestation des commandants recherchés par la CPI, retardé l'action militaire contre la LRA au Congo et offert aux rebelles l'occasion de se réapprovisionner.

Les bailleurs de fonds européens, entre autres l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Suisse, ont été les premiers à soutenir les pourparlers de paix. Afin d'encourager la coopération de la LRA dans le processus, les bailleurs ont accepté de verser une prime aux membres de la LRA qui participaient aux négociations et de procurer une aide alimentaire aux autres membres afin de décourager les forces de la LRA de piller les communautés civiles. Les bailleurs ont essuyé des critiques pour avoir fourni trop de nourriture, leur contribution initiale permettant de distribuer des vivres à environ 5 000 membres de la LRA, cette distribution s'étant ensuite réduite à 3 000 personnes. Certains estiment toutefois que ces chiffres sont bien au-dessus du nombre réel d'effectifs de la LRA. Les critiques ont affirmé que les vivres étaient stockés et peut-être aussi utilisés pour financer le réarmement de la LRA mais les bailleurs ont insisté sur le fait que l'aide alimentaire servait à dissuader les pillages et à encourager les négociations.¹²⁶

¹²⁶ « ICC Calls for End to LRA Aid », Institute for War and Peace Reporting, 23 mai 2008. Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international et des diplomates, Kampala, 20 et 23 janvier 2009.

Il se peut que les fragiles pourparlers de paix aient contribué aux tentatives faites pour minimiser les violations incessantes des droits humains commises par la LRA, par crainte de perturber le processus de paix. Lorsque la LRA a lancé sa campagne d'enlèvements en RCA et au Sud-Soudan en février et mars 2008, certains diplomates auraient tenté de minimiser l'importance des exactions rapportées par les agences humanitaires.¹²⁷ Un rapport d'évaluation sur le terrain rédigé par l'OCHA suite à une mission dans les régions de RCA attaquées par la LRA n'a jamais été rendu public et n'a été distribué que de façon limitée. Ce rapport signalait que les exactions avaient été perpétrées par les membres d'un groupe armé portant des uniformes militaires, dont certains étaient probablement ougandais, mais il évitait délibérément de mentionner que les attaquants étaient de la LRA.¹²⁸ Lorsque les bailleurs ont effectivement été mis au courant des exactions de la LRA, ils ont suspendu l'aide alimentaire pendant deux mois mais ils ont repris les approvisionnements lorsque les pourparlers de paix ont recommencé en avril 2008.¹²⁹ De plus en plus, certains États membres de l'Union européenne ont cessé de croire que les pourparlers de paix aboutiraient.

En mai 2008, la CPI a appelé les bailleurs de fonds internationaux à mettre un terme à l'aide alimentaire, affirmant que les approvisionnements constituaient un soutien pour Kony et les autres personnes inculpées par la CPI.¹³⁰ Les bailleurs ont poursuivi l'aide alimentaire jusqu'en novembre 2008, lorsque Kony, une nouvelle fois, ne s'est pas présenté pour signer l'accord de paix. Le soutien des bailleurs au processus de paix s'est évaporé.

Les États-Unis

Sous le Président George W. Bush, l'administration américaine a inscrit la neutralisation de la LRA à l'ordre du jour de la politique antiterroriste américaine dans la région des Grands Lacs.¹³¹ Tout en n'étant pas un État partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), les États-Unis ont apporté un soutien pour appréhender les dirigeants de la LRA visés

127 Entretien de Human Rights Watch avec un diplomate, 19 février 2008, et un analyste international, Kampala, 23 janvier 2009. « UN As Defense Attorney for Lord's Resistance Army, Erasing LRA Even From Transcript, Francophony Notes », Inner City Press, New York, 29 mars 2008.

128 Nations Unies, « Field Assessment Report: Abductions, lootings, rapes and unlawful use of child soldiers following armed attacks against civilians in the South-eastern Central African Republic », 22-25 mars 2008. En possession de Human Rights Watch.

129 Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates, Kampala, 20, 21 et 23 janvier 2009. Frank Nyakairu, « Money in the Juba Peace Talks », The Independent Magazine, Kampala, juin 2008.

130 « ICC Calls for End to LRA Aid », Institute for War and Peace Reporting, 23 mai 2008. Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 23 janvier 2009 ; « Prosecutor calls for renewed efforts to arrest LRA leader Kony in wake of new attacks », communiqué de presse de la CPI, La Haye, 6 octobre 2008, http://www.icc-cpi.int/pressrelease_details?id=427&l=en.html.

131 Entretiens de Human Rights Watch avec des diplomates, Kampala, 20-21 janvier 2009.

par les mandats d'arrêt de la CPI. En 2001, la LRA a été ajoutée à la liste d'organisations terroristes du gouvernement américain, liste dressée par le Département d'État américain et reprenant les groupes qui soit commettent des activités terroristes, soit fournissent un soutien aux groupes qui commettent ce type d'activités.¹³² Le 29 août 2008, le ministère des finances américain a ajouté le dirigeant de la LRA, Kony, à sa liste des « terroristes internationaux spécialement désignés », une mesure qui interdit aux citoyens américains de traiter avec Kony et gèle tous les avoirs que le chef rebelle peut avoir dans des institutions américaines.¹³³

Alors que les États-Unis appuyaient les négociations de Juba, beaucoup de responsables américains ont exprimé des doutes quant à la possibilité de voir Kony signer un accord de paix. Sceptique à propos des pourparlers de paix, le gouvernement américain a été l'un des premiers à soutenir l'idée d'une opération militaire régionale visant à neutraliser la LRA si les pourparlers venaient à échouer. Les responsables américains ont encouragé les Présidents Museveni et Kabila à discuter d'une coopération bilatérale lors d'une réunion de la commission Tripartite Plus Un en septembre 2007. Même si à l'époque, Kabila a rejeté la demande faite par l'Ouganda de pouvoir envoyer des troupes de l'autre côté de la frontière pour attaquer la LRA, les deux dirigeants ont signé l'accord de Ngurdoto portant sur un éventail de questions économiques et militaires, notamment l'engagement pris par le Congo d'élaborer un plan visant à neutraliser la LRA et autres « forces négatives ».¹³⁴ Bien que l'accord n'ait pas été mis en œuvre immédiatement, il a jeté les bases tout d'abord de l'Opération Rudia et ensuite de l'Opération Coup de tonnerre, lancée en 2008.¹³⁵

L'opposition de Kabila à toute opération impliquant la participation des troupes ougandaises a fléchi sous les pressions considérables exercées par les États-Unis, en particulier suite aux attaques de la LRA contre les forces et les civils congolais en septembre 2008.¹³⁶ Les États-Unis ont également joué un rôle majeur en persuadant le Sud-Soudan de se joindre à l'opération contre la LRA.

¹³² « Terrorist Exclusion List », <http://www.state.gov/s/ct/rls/fs/2002/15222.htm>.

¹³³ « US Imposes Sanctions on LRA Leader », Institute for War and Peace reporting, 5 septembre 2008, http://www.iwpr.net/?p=acr&s=f&o=346556&apc_state=henh (consulté le 22 janvier 2009).

¹³⁴ Accord de Ngurdoto-Tanzanie portant sur la coopération bilatérale entre la République démocratique du Congo et la République de l'Ouganda, septembre 2007, en possession de Human Rights Watch. « La Tripartite Plus déterminée à éradiquer les forces négatives », communiqué de presse de la MONUC, 18 septembre 2007, <http://www.monuc.org/news.aspx?newsID=15438>.

¹³⁵ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international, Kampala, 23 janvier 2009.

¹³⁶ Entretien de Human Rights Watch avec un analyste international et des diplomates, Kampala, 20 et 23 janvier 2009.

Après que Kony ne se fut pas présenté pour signer l'accord de paix le 29 novembre 2008 et que l'Opération Coup de tonnerre eut été lancée, les États-Unis ont fourni un soutien important à l'opération sur le plan technique et logistique ainsi qu'au niveau des renseignements et de la planification.¹³⁷ L'influence américaine a peut-être été essentielle dans le sens où grâce à elle, la libération des personnes enlevées figure en bonne place parmi les objectifs de l'opération.¹³⁸ Les tentatives de libération des femmes et des enfants se trouvant dans le camp de Pilipili ont échoué, en partie à cause des mauvaises conditions climatiques et de la confusion régnant sur le plan logistique. En dépit de ces revers, les États-Unis demeurent un acteur clé pour le soutien de l'opération.

Les Nations Unies

La MONUC a pour mandat principal de protéger les civils mais elle dispose de ressources limitées, éparpillées sur un vaste territoire. Pendant la plus grande partie de l'année 2008, les responsables de la MONUC se sont focalisés sur la situation dans les provinces du Kivu, dans l'est du Congo, gardant peu de capacités militaires pour s'occuper de la LRA basée dans une région reculée du nord du Congo. Bien que le Conseil de sécurité de l'ONU ait autorisé un renfort de 3 000 effectifs supplémentaires pour la MONUC en novembre 2008, à ce jour, aucun pays ne s'est engagé à fournir les forces nécessaires. Par ailleurs, le nouveau mandat de la MONUC, prorogé par le Conseil de sécurité le 22 décembre, requiert que la MONUC donne la priorité absolue à la situation dans les deux Kivus et les membres du Conseil ont prié à plusieurs reprises la MONUC de déplacer la majeure partie de ses unités militaires vers l'est du Congo. Les responsables de la MONUC affirment que sans instructions claires du Conseil à propos d'une réorientation des priorités de la MONUC, les moyens disponibles pour gérer les problèmes causés par la LRA dans le nord du Congo seront maigres.

Les responsables de la MONUC n'ont pas participé à la planification ni à la mise en œuvre de l'Opération Coup de tonnerre et ils ignoraient même en grande partie les détails de l'opération. Ils ont été surpris lorsque les avions et hélicoptères ougandais ont commencé à arriver sur la piste aérienne de Dungeni à la mi-décembre. Alan Doss, le Représentant spécial du Secrétaire général, a déclaré lors d'une conférence de presse, le 17 décembre, que la MONUC n'était pas « directement engagée dans les opérations » mais continuait à appuyer

¹³⁷ Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates, Ouganda, 20 janvier 2009. « U.S. Military Helped Plan and Pay for Attack on Ugandan Rebels », *The New York Times*, 7 février 2009.

¹³⁸ Entretien de Human Rights Watch avec des diplomates américains, Kampala, 20 janvier 2009.

les FARDC sur le plan logistique comme elle l'avait fait lors de l'Opération Rudia.¹³⁹ Selon les diplomates, la MONUC a été laissée à l'écart de la planification pour réduire au minimum les fuites d'information avant les attaques aériennes du 14 décembre contre le camp de la LRA.¹⁴⁰

Néanmoins, une fois que l'opération a été lancée, le manque de coordination avec la MONUC a continué. Les responsables de la MONUC ont confié aux chercheurs de Human Rights Watch que les armées ougandaise et congolaise n'avaient pas tenu la MONUC informée des plans opérationnels, ce qui a rendu difficile la protection des civils et le soutien logistique aux troupes congolaises.¹⁴¹

Lorsque la LRA a commencé à mener ses attaques simultanées contre les civils les 24 et 25 décembre, la MONUC n'était pas en mesure de réagir. Avec seulement 200 hommes à Dungu, concentrés sur l'appui logistique et le génie, et aucun hélicoptère basé sur la piste aérienne de Dungu, elle ne pouvait guère faire grand-chose pour protéger les civils en danger si ce n'est publier un communiqué de presse appelant les forces militaires participant à l'opération conjointe à faire tout leur possible pour prévenir et arrêter les représailles exercées par la LRA contre la population civile. La MONUC a ajouté qu'elle ferait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer la protection des civils dans la région et faciliter l'aide humanitaire dans les limites de ses capacités étant donné la concentration de la plupart de ses ressources dans les Kivus.¹⁴² Lorsque les informations ont commencé à filtrer à propos des massacres commis par la LRA sur une grande échelle, la MONUC a aidé à transporter des soldats de l'armée congolaise à Faradje le 26 décembre. Suite à une demande d'assistance émanant de l'armée ougandaise le 29 décembre, la MONUC a également aidé à transporter des troupes congolaises à Doruma. Dans les deux cas, les soldats sont arrivés trop tard pour arrêter les tueries, même si leur présence a peut-être contribué à prévenir d'autres attaques.

¹³⁹ Division de l'Information publique de la MONUC, transcription de la Conférence de presse d'Alan Doss, chef de la MONUC, Kinshasa, 17 décembre 2008.

¹⁴⁰ Entretiens de Human Rights Watch avec des diplomates, Kampala, 20 janvier 2009.

¹⁴¹ Entretien de Human Rights Watch avec un haut responsable de la MONUC, Dungu, 9 janvier 2009.

¹⁴² Division de l'Information publique de la MONUC, *La MONUC condamne les attaques de la LRA contre les civils à Faradje et appelle la coalition à prévenir les représailles*, communiqué de presse, 26 décembre 2008.

À la mi-janvier, la MONUC a envoyé quelques-uns de ses hauts responsables militaires à Dungen afin d'améliorer la coordination avec les officiers ougandais et congolais en charge des opérations et afin de fournir une meilleure protection aux civils.

Le soutien logistique de la MONUC aux FARDC consiste notamment à fournir aux soldats de l'armée congolaise des rations alimentaires et à payer leurs soldes. Ce soutien semble avoir réduit au minimum les exactions commises par ces soldats contre la population locale, contrastant fortement avec le comportement des soldats congolais dans d'autres régions du Congo.

Le 22 décembre, après le début de l'opération militaire mais avant les premières attaques de la LRA contre des civils, le Conseil de sécurité de l'ONU a publié une déclaration unanime félicitant les États de la région d'avoir renforcé leur coopération pour lutter contre la LRA. Le Conseil a invité l'Ouganda et ses alliés à mener l'offensive dans le respect du droit international humanitaire, à prendre les mesures voulues pour protéger les civils et à tenir les missions de l'ONU informées de leur action. Le Conseil a également rappelé les mandats d'arrêt de la CPI à l'encontre des dirigeants de la LRA et a souligné l'importance de la justice pour l'instauration d'une paix durable.¹⁴³

Le 14 janvier, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, John Holmes, a informé le Conseil de sécurité à propos des attaques de la LRA et des conditions que cela entraînait. Dans une déclaration publiée suite à cette réunion d'information, le Conseil de sécurité a « condamné fermement les attaques perpétrées récemment » par la LRA et a « souligné que les responsables doivent être traduits en justice ».¹⁴⁴ Holmes s'est rendu au Congo du 7 au 11 février pour voir de ses propres yeux les ravages provoqués par la LRA. À l'occasion d'interviews accordées à des journalistes, il a déclaré que l'opération militaire contre la LRA avait eu des conséquences « catastrophiques » pour les civils mais que l'opération devait être menée jusqu'au bout.¹⁴⁵

¹⁴³ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Déclaration du Président du Conseil de sécurité », S/PRST/2008/48, 22 décembre 2008, <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/No8/664/93/PDF/No866493.pdf?OpenElement> (consulté le 30 janvier 2009) ; « UN Council Backs Offensive against Uganda's LRA », Reuters, 22 décembre 2008.

¹⁴⁴ « Déclaration à la presse du Conseil de sécurité sur l'Armée de résistance du Seigneur », SC/9576, 16 janvier 2009, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2009/SC9576.doc.htm> (consulté le 30 janvier 2009).

¹⁴⁵ « Uganda dismisses UN criticism over rebel hunt », Agence de presse Reuters, 10 février 2009.

La Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU a également condamné les attaques de la LRA, les qualifiant de « monstrueuses », et a appelé à respecter les droits humains et le droit international humanitaire, ainsi qu'à réclamer des comptes pour les crimes commis.¹⁴⁶

En dépit des manifestations d'horreur et d'inquiétude, très peu de soldats de l'ONU avaient été déployés à Dungen début février. Une deuxième équipe de génie a été envoyée pour aider à réparer les routes et des unités aériennes supplémentaires devaient suivre mais la base de la MONUC à Dungen n'avait toujours pas de capacités de réaction rapide suffisantes en cas d'urgence.¹⁴⁷ Le 3 février, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a déploré le manque de réaction des pays contributeurs de troupes face à la demande de 3 000 casques bleus supplémentaires. Avec seulement quelques engagements minimaux pris et aucun renfort sur le terrain, la MONUC n'est pas plus capable aujourd'hui de protéger les civils aux Kivus et dans le Haut-Uélé qu'elle ne l'était lorsque la résolution autorisant le renfort de la force a été adoptée en novembre.

Et selon les dernières informations datant de début février, la LRA continue d'attaquer les villages et de tuer des civils.

¹⁴⁶ Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, « RDC : Navi Pillay s'inquiète pour les civils dans l'est du pays », 27 janvier 2009.

¹⁴⁷ Dans une lettre publique adressée à MSF le 6 février, le chef de la MONUC, Alan Doss, a écrit que la MONUC maintient une force de réaction rapide à Dungen pour les opérations spéciales. Il fait probablement allusion à une force temporaire qui a été déployée à Dungen il y a des mois pour aider à entraîner les soldats de l'armée congolaise. Au moment de la visite de Human Rights Watch, il n'existait aucune force de ce type et les responsables de l'ONU contactés par Human Rights Watch ont déclaré que la force de réaction rapide n'était pas présente à Dungen au moment de la rédaction du présent rapport. Correspondance électronique de Human Rights Watch avec des responsables de l'ONU, 7 février 2009.

Remerciements

Le présent rapport se fonde sur les recherches menées par une équipe de chercheurs de la division Afrique de Human Rights Watch formée de Anneke Van Woudenberg, Ida Sawyer, Maria Burnett et Jehanne Henry. Cette équipe a également rédigé ce rapport. Elise Keppler, de la division Justice Internationale, a aussi contribué à sa réalisation grâce à son expertise. Le rapport a été révisé et édité par Alison Des Forges, conseillère principale au sein de la division Afrique, Juliane Kippenberg, chercheuse principale à la Division des droits de l'Enfant, Andrew Mawson, directeur de programme adjoint, et James Ross, directeur de la section juridique à Human Rights Watch. Sarah Mathewson, assistante au sein de la division Afrique, a apporté une aide inestimable à sa réalisation. Grace Choi, directrice des publications, en a coordonné la production. Danielle Serres et Françoise Denayer ont assuré la traduction en français.

Human Rights Watch remercie Justice Plus, une organisation locale de défense des droits humains qui travaille dans le nord-est du Congo, ainsi que la Commission catholique Justice et Paix du diocèse de Dungen-Duru, pour leur aide et leur perspicacité inestimables. Ce rapport n'aurait pas pu se faire sans elles. Nous aimerions également remercier les témoins oculaires, les victimes, les fonctionnaires et tous ceux qui ont accepté de nous parler de leurs expériences. Leur courage et leur force face aux atrocités brutales décrites dans ce rapport nous ont profondément touchés. En raison du caractère sensible du sujet, nous regrettons de ne pouvoir citer nommément tous ceux dont nous avons grandement apprécié l'aide.

Annexe I: Civils tués par la LRA pendant la période de Noël

(Décembre 2008 – Janvier 2009)¹⁴⁸

Yakuluku, 24 décembre 2008		
Andre-Mitaibele	Babiliko-Noke	Fidele
Ngbayo	Babiliko-Fils	Nika
Folete	Bongisa Max-Noto	Nika-Noke
Yangalayo	Zansia-Naluneu	Anahila
Kumboyo	Mangbofu	Ngewe
Kpolinsu	Vulati-Noke	Gune-Noke
Maligi-Rami	Uweyo-Azande	Bi Richard
Bape	Limbugo	Adriano-Paigbiale
Kisangulu	Anibigayo	Emmanuel
Sayo	Dangamo	Mangeyo
Dakadia	Awaye Vulati	Wote Makasi
Daduyo	Accou Cheusi	Moto Moto

Batande, 25 décembre 2008		
Kulufue, femme	Wedigi, Pierre, homme	Misa, Jean-Marie, homme
Zeio, homme	Mosolo, Stephen, homme	Anilengbe, homme
Payte, femme	Babuya, Christoff, homme	
Gambolipai, femme	Katikpa, Gilbert, homme	Mihidie, homme
Anibotibeyo, femme	Elise, épouse de Mosolo	Dette, femme
Lusanikpali, homme	Mbolihinie, homme	Ngelengele, homme
Minisale, homme	Utu Utu, femme	Jose, épouse de Negelenegele
Zozo, homme	Nabingo, femme	Ngolobangbe, Dieu-Donné, homme
Batimanga, homme	Bagu, Livinio, homme	Tambuahe, Raphael, homme

¹⁴⁸ Ces listes ont été établies par des groupes locaux de la société civile, des membres des familles et des témoins, avec l'aide de Human Rights Watch. Elles ne sont pas exhaustives et ne comportent pas le nom de toutes les victimes. Certains corps ont été enterrés avant qu'ils aient été identifiés.

Tikangu, homme	Likambote, femme	Bakoyogo, homme
Atoloba, homme	Balani, homme	Mbolitipai, femme
Naundo, femme	Nanyomolo, épouse de Bagu	Nambugo, Françoise, femme
Kinakodunga, homme	Animbugbe, Andre, homme	Nangbadu, femme
Bolo, homme	Akuambale, Andre, homme	Nahili Regine, femme
Avai, homme	Nagume, Angelique, femme	Femme inconnue
Kpotoyo, homme	Zandu, homme	Enfant inconnu de sexe masculin
Mihidie, femme	Atoloba, homme	Justin (officier des douanes), homme
Thomas, homme	Mbolipatile, femme	Un homme de BasUélé
Belaha, femme	Tolo Bandakpe (Soudanais)	Bolotilanite, femme
Kpala, homme	Woduapay, Pierre, homme	Midutini, femme
Bako-Celestin, homme	Danambu, homme	Bonso, André, (nourrisson de 8 mois)
Migbua, homme	Kinvuko, Barthelemy, homme	Mbolingbanami, Elise, femme, 80 ans
Gumekpala, homme	Akayakpe, homme	Fils de Bondo
Tolo-Muke, homme	Nguasu, Joseph, homme	Fils de Mbolingbanami
Ihikia, Maria Tambulo, femme	Namboli, Helen, femme	Apai-Marie, femme
Bengeangba, Benjamin	Inipoyo, Sarah, femme	Ozanne, femme
Bahapai, homme	Tambuada, homme	Nabati, femme
Gaya, homme	Mbolitipai, femme	Mbolipatile, femme
Nangala, épouse de Gaya	Bolingba, Terese, femme	Catherine, épouse de Senge
Senge, homme	Komboyeki, homme	

Faradje, 25 décembre 2008		
Anigobe Oscar, homme	Singakpi Casimir, homme	Gylbert, homme
Badi Fidele, homme	Diedonne Manzagbota, homme	Modeste Lalibe, homme
Jerome, homme	Mogoato Kele, homme	Marcolin Ngisa, homme
Gadhli Cristophe, homme	Tandema Bernard, homme	Mbiya, homme
Indani, homme	Kulindema Vona, homme	Talaguma Orinde, homme
Apure (Jean-Pierre), homme	Beko, homme	Daoba, homme

Bomega Gaspard, homme	Angwe N'Toholi, homme	Wongho-Kwadje, homme
Garasoma Jean-Baptiste, homme	Jean Koko, homme	Diedonne Manzagbota, homme
Jean (Bubu), homme	Osiya, homme	Mogoato Kele, homme
Ilebe Yacinthe, homme	Gomazo, homme	Tandema Bernard, homme
Agonva Tati (Ndiri), homme	Jef Bakumojene, homme	Ayikuli, homme
Kulindema Latigo, homme	Julien Volzo, homme	Tikima, homme
Kaloma Pierre, homme	Isidor Renouveau, homme	Moise, homme
Mbabhli Chrysostome, homme	Pepele (Kadawili), homme	Dani, homme
Giliakumba Martin, homme	Pasteur Amayo, homme	Matoa Sebastien, homme
Kundala Bindama, homme	Volema (Scout), homme	Singakpi Casimir, homme
Boaza, homme	Docteur Koko (Médecin Chef/Zone), homme	Bernard Mbango-Moke, homme
Kambale, homme	Willy, homme	Oleba Pierre, homme
Remacle, homme	Kaloma Nzoro, homme	Badi Sylvain, homme
Adrapara Alara (Papa), homme	Papa Kasaduma Aiga, homme	Bhayi J. Bertrant, homme
Alara Aginas Etienne, homme	Garçon	Louis, homme
Mokotali, homme	Garçon	Jean Orinde, homme
Jacques Mayi, homme	Papa Araba, homme	Tambwe Sara, femme
Francois Oripale, homme	Agba Araba, homme	Nani Jean Bergomas, homme

Nagengua, 26 décembre 2008		
Izilani	Mbikimboli, Christophe, homme	Épouse de Dido, Apai
Épouse de Izilani	Dido, Apai, homme	Nakasia, Marie, femme
Fils aîné	Mbolinako, homme	Bolingba, Terese, femme
Deuxième fils	Gumengba, Albert, homme	Komboyeki, homme
Troisième fils	Kilikili, Richard, homme	Siuka Kpayagadia, homme
Fille aînée	Mbikonako Maro, homme	Mbolihundo, homme
Deuxième fille	Anidauwe, Baliage, homme	Muke, Ngbayazu, homme
Belle-mère d'Izilani	Marie, femme,	Dikumbo, homme
Kumboyo, homme	Enfant de Didi Zu	Alphonse, Kpotoansako,

	Ngadikumbo, 6 mois	homme
Titako, homme	Nazamboyo, Françoise, femme	Paisayo, homme
Nakundili, Rejmanda, femme	Mbolihundo, homme	Anibatibeyo, Béatrice, femme
Nambugo, Justine, femme		

Mabando, 26 décembre 2008		
Mihipai, homme	Atoloba, homme	Nambugo, femme
Atoloyo, homme	Ngbapay, homme	Musa, homme
Mbatayo, homme	Boundo, homme	Nawalia, femme
Singba, homme	Titayo, femme	
Ozanne, femme	Elise Kpokoto, femme	Malikole Mark, homme
Beletu, Etienne	Second fils de Gbuladi	Ngindo, Mark, homme
Teritoire, Joseph, homme	Fille aînée de Gbuladi	Enfant (fille) de Teritoire
Mbikoyo, Ferdinand, homme	Fille aînée de Miwilipai	Belle-mère de Teritoire
Paimangi, homme	Seconde fille de Miwilipai	Miwilipai, femme
Gbeleyo, Pierre, homme	Fils aîné de Miwilipai	Kpagu, homme
Clause, homme	Fille d'Angélique	Hima, homme
Singba, homme	Petit-fils d'Angélique	Bonne Année, homme
Zumbulu, homme	Kabadunga, homme	Yianganda Kwo Rose
Nicodem, homme	Animbuefuyo, Remonde, femme	Miahinongote, Rose
Épouse de Nicodem	Rose, femme	Ngbako, Raymond
Aminaba, homme	Un homme aveugle	
Régine, femme	Mbiko, homme	
Animbuefuyo, homme	Akumbayo, homme	
Kpokoto, homme	Tahabiako, homme	
Limokogbele, homme	Mamumangi, homme	
Épouse de Boauin	Épouse de Mamumangi	
Belle-mère de Boauin	Bedipay, femme	

Natulubu, 26 décembre 2008		
Zigizokulu, homme	Singba, Teresse, femme	Gbagiyo, homme
Sakelo, homme	Femme inconnue	Nahakpula, femme
Abangahu, homme	Fille inconnue	Singba, Marie, femme

Naulu, 27 décembre 2008		
Ilunga, homme	Sigasi, femme	Garçon inconnu

Bama, 27 décembre 2008		
Nyekumbo, homme	Zapai, femme	Gbakaza, homme
Beletu, homme	Ginizanga, homme	Kulusani, femme
Zanunga, femme	Kutiyote, femme	Kpalatiyo, homme

Masonbo, 2 janvier 2009		
Wolingba, homme	Première épouse de Wolingba	Elise, femme
Ngbisa, femme	Second épouse de Wolingba	Bakoyogo, homme
Fils de Wolingba		

Katinga, 2 janvier 2009		
Balanisa, homme	Minambu, homme	Belle-mère de Bangile
Bingo, homme	Imalu, homme	Épouse de Sigbele
Midutini, femme	Bangile, homme	Fils de Sigbele
Mbolitipai, femme	Fils aîné de Bangile	Fille de Sigbele
Sakili, homme	Second fils	Wenepay, femme
Nabele, femme	Troisième fils	Bakowoli, homme
Kpotobakoyo, homme	Épouse de Bangile	Kumbofuno, homme
Linyasi, femme	Sigbele, homme	Sungunibiyo, femme
Tutula, femme	Sasa, homme	Likambo, femme

Nagero, 2 janvier 2009		
Makidu, homme	Takipi Leonard, homme	Mama Marie, femme
Jean Salako, homme	Mama Kavira, femme	Mbili-Moke, homme
Silu Masika, femme	An unknown man	Atolobako Vukoyo, homme

Namboli, 4 janvier 2009		
Mbolihundo, homme	Mbikoyo, homme	Anilukwali, homme
Ngbafugo, homme	Mbikoyezu, femme	Singbagbe, femme
Singba, homme	Miukaumele, femme	
Mbatako, homme	Limolewo, femme	

Bakulagba, janvier 2009		
Roger Yango-Muke, homme	Fulale, homme	Mbolihinie, femme
Dasutilani, Sona, homme	Martin Makuta, homme	Zanunga, femme
Gbagala, homme		

Tomate, 9 janvier 2009		
Taga, homme	Kuli, homme	Ayeze, homme
Ngeli, homme	Mabi, homme	Frère de Mabi, homme
Nzia, homme	Agare, homme	Gona, homme
Doctor, homme	Mao, homme	

Gangala, 10 janvier 2009		
Alakoyo, Ngbandiko, homme		

Annexe II: Civils tués par la LRA lors de la première vague d'attaques

Septembre – Novembre 2008

Territoire de Dungu, Septembre – Novembre 2008		
Asiele Natanael, homme	Andondi, homme	Mawa, homme
Patolo, homme	Angbayagu, homme	Bazia, homme
Bate Patolo, homme	Lengbe, homme	Kumbati, homme
Musanabamu, homme	Mbolingaba, homme	Abologbe, homme
Buka, homme	Sene, homme	Mbugowaka, homme
Ipaingba, homme	Kumboho, homme	Ndokili, homme
Miza, homme	Zeleda, homme	Dogati, homme
Kpidingala, homme	Doto, homme	Zagba, homme
Yundaba, homme	Apaygbe, homme	Côme, homme
Ngbale Michel, homme	Petro Thimothe, homme	Ngaka, homme
Dakpa, homme	Bolete Fromine, homme	Bingama, homme
Mawa, homme	Vukoyo, homme	Aniluna, homme
Kati-Moke, homme	Aniluno, homme	Kumboho, homme
Dewetanga Roger, homme	Bakoyega, homme	Minisi, femme
Anigotiyo, homme	Bingo, homme	Babiliko, homme
Anamama, homme	Bati Manzepele, homme	Teketeke, homme
Binvuka, homme	Memeko Atoloyo, homme	Bolete, homme
Yangalayo, homme	Kwatilu, homme	Sungudihe, homme
Alexis, homme	Natakpakpuhe, femme	Mihinie, homme
Migele, homme	Mbutiyo, homme	Kumbonyeki Petro, homme
Zigbago, homme	Zimbombo, homme	Batakpakpue, homme
Mbatangba, homme	Zungula, homme	Kamiakpi-Moke, homme
Manzekpele, homme	Kumboko Kinamite, homme	Ndanyakpadu, homme
Yopete, homme	Kinamite-Moke, homme	Menze, homme
Mbolingaba, homme	Aniuwe, homme	Tihuka, homme
Pole, homme	Mitindiko, homme	Awoko Jean, homme
Anikpa, homme	Waka Dahiniko, homme	Dukpa, homme
Dekpe, homme	Jeanne, femme	Mihili, homme
Mizeledi, homme	Gipate, femme	Ugungbaya, femme
Asia, homme	Gisangbayo, homme	Gungbale Bagayo, homme

Yangaha, homme	Umeyo, homme	Gbahu, homme
Zagbina, homme	Gbata, homme	Mboloni, homme
Milafuyo, homme	Bagbele-Moke, homme	Kpangalia, homme
Migundebeyo, homme	Kabaduho, homme	Hihi, homme
Labe, homme	Mazambula, homme	Walia, homme
Takpata, homme	Diadia, homme	Bangilehago, homme
Pulusiyo, homme	Mibihuba, homme	Kumbati Thomas, homme
Dubani, homme	Ngida, homme	Mbugowaka, homme
Eduard, homme	Gumete Waku, homme	Ngbandisi, homme
Ayaya, homme	Dibale, femme	Galabalamu Luc, homme
Edmond, homme	Atoloba, homme	Mbunani Prosper, homme
Biagi Justin, homme	Liane, homme	Inconnu
Bangbalago, homme	Dumo, homme	Inconnu
Ibingo Crispin, homme	Dumoyangba fils, homme	Inconnu
Angbago, homme	Marie Emoro, femme	Andre Mbanga Butsi, homme
Gamemelu, homme	Kumboho, homme	Lupape
Lengbe, homme	Brigitte, femme	9 morts à Babelé
Migele Misan	Galasanga, homme	Lase, homme
Ngolo Mugelu Benjamin, homme	Badi, homme	Angbayagu Roland, homme
Kinamite Andre, homme		

Annexe III: Enfants enlevés par la LRA

Enfants enlevés par la LRA à Faradje et aux environs, 25 au 27 décembre 2008	
Arona Malagayo, garçon	Sara Tambwe, fille
Maludu, fille	Unknown garçon
Kuduma, fille	Unknown garçon
Anigobe, fille	Jean, garçon
Akotawa, garçon	Monganga, garçon
Dribharayo, fille	Lominva, garçon
Bako, garçon	Lalibe, fille
Unda, garçon	Bhasi, garçon
Manvota, garçon	Kini, garçon
Tembe, garçon	Lalibe, garçon
Banda Okata, garçon	Sinziri 1 , garçon
Mokotali Silvi, fille	Sinziri 2, garçon
Yebiye Siro, fille	Sinziri 3, garçon
Dieudonné Sawusi Mikili, garçon	Francoise Ladroa, fille
Regina Sawusi, fille	Jean Caogi, garçon
Alara Clara, fille	Tadri Agabhi, garçon
Anzoyo Gula, fille	Janof Mudula, garçon
Aleruka Alimidri, fille	Mawanzo Qan, fille
Dieudonné Garasoma, garçon	Mawanzo 2. Qan, garçon
Jean-Pierre, garçon	Elisabeth, fille
Bibisha, fille	Denise Tungati, fille
Solange, fille	Atangayo Tungati, fille
Trésor, garçon	Anzoyo G'ula, fille
Elisée, fille	Sindano Alima, fille
Perte, fille	Sindano Fatuma, fille
Mapasa Sengi, garçon	Alemo Tresor, garçon
Aruko Elisée, fille	Matong'o Robert, garçon
Mayimuna, garçon	Seng'i Saïdi, garçon
Unknown garçon	Maimuna Mbata, fille
Morice, garçon	Atabati Lonyoyo, fille
Mondingba Makanisi, garçon	Awumbo, garçon

Andavo, garçon	Liang'a Dradoma, garçon
Abhuyi, garçon	Clarice Tabhizo, fille
Abingi, garçon	Mandango Tandema, garçon
Anita Migabe, garçon	Djuka Lema, garçon
Garçonma Dieudonné, garçon	Surunda Emmanuel, garçon
Larango Fandiabhuna, fille	Willy, garçon
Baka Emanuel, garçon	Dralayo Marceline, fille
Aroyo Mokotali, fille	Tarayo Tabhiyo Bienvenue, fille
Tandima Mandango, garçon	Togiatayo, fille
Akotawa, garçon	Maludu Esther, fille
Dribharayo, fille	Innocent Tabani, garçon
Nadi, fille	Arona Mosirima, garçon
Minisale, fille	Maludu, fille
Undo, garçon	Mawandero, fille
Tembe Abriga, garçon	Tabiaki Dradoma, garçon
Anita, garçon	Dieudonne Esungu, fille
J.P. Palu, garçon	Anibati Deliko, fille
Mondingba Perte, garçon	Abhuyi, garçon
Alphonsine Zsungu, fille	Bako, garçon
Larango Tandibhuna, fille	Emmanuel Sirika, garçon
Manuota, garçon	Tandema Mandango, garçon
Cadeau Neema, fille	Faïda, fille
Mandulu Solange, fille	Clementine, fille
Mama, fille	Kuduma, fille
Bamosia Romain, garçon	Manuota, garçon
Lebana, fille	Tandema Akaritu, garçon
Sengi, fille	Tekela, fille
Petit frère inconnu, garçon	Marie Clara Tabizo, fille
Kairo Neema, fille	Dribharayo Baraigiayo, fille
Bhamiro Berna, fille	Akuma Aguma, garçon
Monique Silewa, fille	Kulindima Dralima, garçon
Anzobhua, fille	Dralema, garçon
Aliriko, fille	Charlotte, fille
Garçon	Agoyo, garçon
Aliriko Angayika, fille	Atangayo Mondiyoy, fille
Charlotte Lonyoyo, fille	Charlotte Nazele, fille

Awuleri Badi, garçon	Aliriko Mazoko, fille
Bhamiriyo, fille	Garçonma Mambakele, garçon
Marso Mboso, garçon	

Enfants enlevés par la LRA à Faradje et aux environs, Octobre 2008	
Matiko Liyagiyo, fille	Anyako Neema, fille
Mbiwa Lovoyo, fille	Arandayo Mibhazoyo, fille
Sayidiya Alimidri, fille	

Annexe IV: Adultes enlevés par la LRA à Faradje et aux environs

25 décembre 2008 au 2 janvier 2009

Florence, femme
Basa, homme
Janor, homme
Tadri, homme
Alokwa-Takuma Pompidou, homme
Bhundema-Alokwa, homme
Mme Clara, femme
Dido, homme
Chantal, femme
Mawanzo, femme
4 unknown persons
Atolobako Vukoyo, homme
Lalibe Modest homme

Les massacres de Noël

Attaques de la LRA contre les civils dans le nord du Congo

Pendant la période de Noël 2008, l'Armée de résistance du seigneur (« *Lord's Resistance Army* », ou LRA) a tué brutalement plus de 865 civils et a enlevé au moins 160 enfants dans le nord de la République démocratique du Congo (RDC). La LRA a attendu la période des festivités de Noël, les 24 et 25 décembre, pour mener ses attaques dévastatrices, prenant simultanément pour cible de nombreux villages et villes distants de centaines de kilomètres dans le district du Haut-Uele, dans le nord du Congo. Les combattants de la LRA ont massacré leurs victimes à coups de machettes ou de haches, ou leur ont fracassé le crâne avec des gourdins ou de lourds bâtons.

Les attaques de la LRA ont eu lieu 10 jours après qu'une coalition de forces armées ougandaises, congolaises et sud-soudanaises ait déclenché une opération militaire conjointe pour détruire la LRA, quand son dirigeant, Joseph Kony, a une fois de plus refusé de signer un accord de paix. La réponse de la LRA —s'attaquer brutalement aux civils— a été tristement similaire aux méthodes précédemment employées par ce groupe dans le nord de l'Ouganda et le Soudan.

Les forces armées participant à l'opération n'ont préparé que peu de mesures pour protéger les civils contre des représailles. Les forces de maintien de la paix des Nations Unies, exclues de la planification de l'opération, ne disposaient que de 200 casques bleus dans cette zone, et ceux-ci étaient trop peu nombreux et trop mal équipés pour aider les civils faisant l'objet d'attaques. L'aide, quand elle est finalement arrivée, est venue trop tard.

S'appuyant sur une recherche approfondie dans le nord du Congo quelques semaines à peine après les massacres, ce rapport détaille les brutalités infligées au peuple congolais par la LRA et le défaut de protection de la part des forces de la coalition et des forces de maintien de la paix de l'ONU, trop peu nombreuses et mal préparées. Alors que les massacres continuent, ce rapport appelle les gouvernements de l'Ouganda, du Congo et du Sud-Soudan à donner de toute urgence la priorité à la protection des civils dans le cadre de leur offensive militaire, et exhorte l'ONU à envoyer des troupes supplémentaires dans la région pour aider à protéger les communautés en danger.

Ci-dessus : Un grand-père enlevé avec ses quatre petits-enfants par la LRA à Dungu le 1er novembre 2008. Il a été retenu pendant quatre jours et forcé à porter de lourdes charges. La LRA a tué un homme à côté de lui qui refusait de porter son fardeau. Il a été relâché plus tard, mais pas ses petits-enfants.

Ci-dessous: Des cordes utilisées pour ligoter les victimes, trouvées sur le lieu d'un massacre. Les chercheurs de Human Rights Watch et des membres de la société civile locale se sont rendus sur les lieux de massacre pour repérer l'emplacement des tombes et pour collecter les preuves restantes. L'équipe a trouvé les cordes utilisées pour ligoter les victimes, des gourdins tâchés de sang et des vêtements, qui ont été placés en lieu sûr.

